

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
Université Mohamed Kheider Biskra
Faculté des lettres, sciences humaines et sociales
Département de Français



ECOLE DOCTORALE DE FRANÇAIS
ANTENNE DE L'UNIVERSITE DE BISKRA

Mémoire présenté pour l'obtention du diplôme de magistère
Option : sciences du langage

Intitulé :

Une classification

syntaxico-sémantique des noms
d'espaces géographiques

Sous la direction de :
Dr. BENSALAH Bachir

présenté et soutenu par :
Mme SLIMANI Souad

Membres du jury :

Président :	Dr. ABDELHAMID Samir	M.C.	Université de Batna
Rapporteur :	Dr. BENSALAH Bachir	M.C.	Université de Biskra
Examineur :	Dr. MANAA Gaouaou	M.C.	Université de Batna
Examineur :	Dr. KHANNOR Salah	M.C.	Université de Ouargla

Année universitaire 2007/2008

DEDICACE

Je dédie ce travail à:

**Mon mari MOHAMED, mes parents, mes filles:
SOUNDOUS et SELSABIL**

Mes frères: SOFIANE, SAMY et ABDELMALEK

Toutes mes amies

Remerciements

Je remercie mon encadreur, Dr Bensalah Bachir, pour son aide précieuse, ses conseils, son encouragement, sa volonté de nous mener à la réussite

J'exprime ma profonde gratitude et reconnaissance à mon professeur Denis Le Pesant

Je tiens à remercier tous mes enseignants pour leurs cours fructueux; et surtout messieurs: Abdelhamid, Manaa et Khannor d'avoir accepté d'examiner et de juger mon travail

Merci également à tous ceux qui m'ont aidé et soutenu lors de la réalisation de ce travail

Enfin, je ne saurais passer sous silence le soutien moral et la patience de ma famille

Table des matières

Liste des abréviations	10
Introduction générale	11
CHAPITRE 1 : Syntaxe et sémantique de la phrase	14
Introduction	14
1 .Les règles et les données grammaticales :.....	15
1. 1. Les règles grammaticales	15
1. 2. Les données grammaticales	16
1. 3. Acceptabilité et grammaticalité	17
2. Les domaines de la description grammaticale	17
2. 1. La composante phonologique	18
2. 2. La composante morphologique	18
2. 3. La composante syntaxique	18
2.3.1. Définition et objet de la syntaxe	18
2. 3. 2. De la syntaxe de Tesnière à celle de Chomsky...	20
2. 4. La composante sémantique	22
2. 4. 1. Définition de la sémantique	22
2. 4. 2. Structure profonde et structure de surface.....	23
3. La structure de la phrase	24
3. 1. La phrase vue d'ensemble	24
3. 2. La structure syntaxique de la phrase	24
3. 2. 1. La structure hiérarchique de la phrase	24
3. 2. 2. Les classes syntaxiques.....	25
3. 2. 2. 1. La sous- catégorisation syntaxique.....	26
3. 2. 2. 2. La sous- catégorisation sémantique	26
3. 2. 3. Les rôles sémantiques des relations lexicales :	
les relations actancielle.....	26

3. 3. Les constituants de la phrase : les groupes.....	27
3. 3. 1. Catégories et fonctions.....	27
3. 3. 2. La phrase minimale et la phrase étendue.....	28
3. 3. 2. 1. La phrase minimale.....	28
3. 3. 2. 2. La phrase étendue.....	28
4. Une relation fondamentale : la prédication.....	29
4. 1. De la logique à la sémantique.....	29
4. 2. Prédicat et arguments.....	30
4. 2 .1 . Définition.....	31
4. 2. 2. Prédicats et arguments élémentaires chez Harris..	31
4. 2. 3. La notion de prédicat chez Benveniste et chez Guilbert	34
4. 2. 4. Structure argumentale et désambiguïisation de prédicats.....	35
4. 3. Les lexiques- grammaires.....	37
4. 3. 1. Le lexique- grammaire étendu à la sémantique....	37
4. 3. 2. Les lexiques- grammaires d'Harris et Gross	38
Conclusion.....	39
CHAPITRE 2 : Les relations de sens dans le lexique.....	41
Introduction	41
1. Classe d'objets/prédicats appropriés.....	42
1. 1. Les traits syntactico-sémantiques	42
1. 1. 1. Définition.....	42
1. 1. 2. Les opérateurs généraux	43
1. 1. 3. Limites de la notion de traits syntaxico- sémantiques.....	44
1. 2. Les classes d'objets.....	45

1. 3. les prédicats appropriés	46
1. 3. 1. Les opérateurs appropriés.....	46
1. 3. 2. Les propriétés de sous-catégorisation syntaxique du prédicat.....	48
1. 3. 3. L'opposition prédicats appropriés/prédicats hérités	48
2. La relation hyperonymes / hyponymes.....	49
2. 1. Définition.....	49
2. 2. Hyperonymie et catégories grammaticales	49
2. 3. Propriétés de la relation d'hyperonymie.....	52
3. La relation : méronymes / holonymes.....	53
3. 1. Définition des propriétés de la relation de méronymie...	53
3. 1. 1. Présentation de la relation.....	53
3. 1. 2. Propriétés de la relation de méronymie.....	53
3. 2. Les prédicats partitifs du type « être une partie de ».....	55
3. 2. 1. Propriétés générales des prédicats partitifs du type « être une partie de ».....	55
3. 2. 1. 1. Première propriété	55
3. 2. 1. 2. Deuxième propriété	56
3. 2. 1. 3. Troisième propriété	56
3. 2. 2. Les classes des prédicats partitifs du type « être une partie de ».....	56
3. 3. Les relations méronymiques dans le vocabulaire des noms locatifs.....	57
3. 4. Les relations : localisation externe / site, contenu / contenant.....	58
3. 5. Intersection de classes d'objets : la relation objet / site habituel.....	58
3. 6. Définition d'une classe d'objet par ses méronymes	

appropriés.....	59
4. L'anaphore dans les relations lexicales	60
4. 1. L'anaphore fidèle, infidèle et associative.....	60
4. 2. L'utilisation des anaphores dans certaines relations lexicales.....	61
5. le mécanisme des tropes.....	63
5. 1. La métonymie.....	63
5. 2. La synecdoque.....	63
6. La polysémie.....	64
6. 1. Les polysémies lexicalisées.....	64
6. 2. Les polysémies régulières.....	64
Conclusion.....	65
CHAPITRE 3 : Les noms généraux d'espaces géographiques.....	66
Introduction	66
1. Hyperonymes généraux des noms d'espaces géographiques....	67
2. Les prédicats appropriés aux <espaces géographiques> en général	69
2. 1. Verbes prédicatifs et noms prédicatifs déverbaux	70
2. 1. 1. Prédicats transitifs directs à sujet humain ayant un sens "statif".....	70
2. 1. 2. Prédicats transitifs directs à sujet humain avec un passif ayant un sens " processus".....	72
2. 1. 3. Prédicats transitifs à complément locatif introduit par "dans".....	74
2. 1. 4. Verbes de peuplement	76
2. 1. 5. Le prédicat « à » dans une phrase à complément circonstanciel.....	77

2.2. Adjectifs prédicatifs :.....	80
2. 2. 1. Les adjectifs de climat.....	81
2. 2. 2. Les adjectifs de paysage.....	82
2. 2. 3. Les adjectifs de population.....	82
2. 2. 4. Les adjectifs d'activité économique.....	83
2. 2. 5. Les adjectifs dérivés de noms propres.....	84
3. Les méronymes appropriés aux <espaces géographiques> en général.....	85
3. 1. La relation limite / objet dimensionnel.....	86
3. 2. La relation division géométrique / objet dimensionnel.....	86
3. 3. La relation localisation interne / objet dimensionnel.....	87
3. 4. La relation élément / collection.....	87
3. 5. La relation division / totalité.....	87
3. 6. Nom de composante d'une institution.....	88
3. 7. La relation classe / classe superordonnée.....	88
3. 8. La relation objet / site habituel.....	89
Conclusion.....	89
 CHAPITRE 4 : La classe des noms de montagnes.....	91
Introduction.....	91
1. La classe des <régions montagneuses>.....	92
2. Hyperonymes de la classe des <montagnes>.....	93
3. Les prédicats appropriés aux noms de montagnes.....	94
3. 1. Prédicats ayant un sens d'"activité sportive"	95
3. 2. Prédicats ayant le sens de "culminer".....	97
3. 3. Prédicats ayant un sens d'"activité géologique".....	98
3. 4. Prédicats de dimension.....	98
3. 5. Verbe transitif à complément animal.....	99

4. Les méronymes appropriés aux <montagnes>.....	99
4. 1. La relation limite / objet dimensionnel.....	100
4. 2. La relation portion / masse	100
4. 3. La relation objet / site habituel.....	101
Conclusion.....	101
CHAPITRE 5 : La classe des noms de forêts.....	103
Introduction.....	103
1. Les hyperonymes des <forêts>.....	104
2. Les prédicats appropriés aux noms de forêts.....	105
2. 1. Prédicats ayant le sens de dégrader.....	105
2. 1. 1. Verbes transitifs directs à sujet humain ayant le sens de dégrader.....	105
2. 1. 2. Transformation passive.....	106
2. 1. 3. Prédicats nominaux ayant le sens de dégradation ...	106
2. 2. Prédicats ayant un sens d'une activité de sylviculture.....	107
2. 2. 1. Verbes transitifs ayant le sens d'une activité de sylviculture.....	107
2. 2. 2. Prédicats nominaux ayant le sens d'une activité de sylviculture.....	108
2. 3. Verbes pronominaux	108
2. 4. Adjectifs prédicatifs exprimant le type d'exploitation.....	109
2. 5. Prédicats adjectivaux exprimant l'aspect du peuplement forestier.....	109
2. 6. Adjectifs légués d'un méronyme.....	110
3. Les méronymes appropriés aux <forêts>.....	110
3. 1. La relation élément / collection.....	111
3. 2. La relation constituant / concret.....	112

3. 3. La relation portion / masse.....	112
3. 4. La relation limite / objet dimensionnel.....	113
3. 5. La relation objet / site habituel.....	113
Conclusion.....	113
Conclusion générale	115
Bibliographie.....	117

Liste des abréviations

< > : noms de.

Card : adjectif cardinal.

GN : groupe nominal.

GV : groupe verbal.

Hum : humain.

Inhum : inhumain.

LADL : Laboratoire d'Automatique Documentaire et Linguistique.

LLI : Laboratoire de Linguistique Informatique.

N : méronyme.

N` : holonyme.

N0 : sujet.

N1 : premier complément.

N2 : deuxième complément.

P : phrase.

Prép : préposition.

SN : syntagme nominal.

Introduction générale

De nos jours, nous remarquons une sorte d'engouement général pour la recherche d'information dans les textes électroniques, dû sans doute à la disponibilité d'une masse illimitée d'informations sur le réseau internet. Ces sources textuelles sous leur forme électronique demandent de nouveaux outils capables d'étudier et d'organiser les documents pour permettre aux utilisateurs non expérimentés de les consulter et/ou de les évaluer. Cet objectif requiert la confection de bases terminologiques ou de thésaurus par des linguistes. Le lexique a donc aujourd'hui un rôle central dans le traitement automatique du langage.

À partir du moment où nous nous fixons comme objectif de faire une description de la langue, nous constatons qu'il n'est pas suffisant de formuler des règles générales. Il faut décrire toutes les propriétés linguistiques de chaque mot, pour être capable de reconnaître et de générer l'ensemble des emplois. A cela s'ajoutent les exigences propres au traitement automatique des langues (traduction, indexation et documentation, etc.) : aucune application n'est possible si l'on ne résout pas, au préalable les problèmes liés au figement et à la polysémie.

C'est l'existence d'adéquations distributionnelles, de contraintes de sélection entre les mots, entre les syntagmes et entre les phrases du discours, qui fait qu'un discours ait un sens. Pour savoir à quelles situations une phrase

a une signification, nous procédons à des commutations vérifiées par des jugements d'acceptabilité sémantique. Nous avons parfois des incertitudes sur l'origine de nos estimations d'acceptabilité : ne proviennent-elles pas de nos représentations sur le monde plutôt que de notre savoir lexical ?

Notre étude s'inscrit dans le cadre de la théorie de classes d'objets. Nous prenons la phrase comme unité minimale d'analyse, parce que c'est seulement dans le cadre de la phrase que nous pouvons attribuer des propriétés syntaxiques aux éléments étudiés. C'est la phrase qui permet de savoir de quel emploi il s'agit pour un mot. Dans ce cadre, toutes les propriétés peuvent être décrites. L'étude s'inscrit dans la tradition des grammaires de Zellig Harris (Harris 1976), et des lexiques-grammaires de Maurice Gross et de ses disciples. Une telle étude peut être appliquée dans l'enseignement du français langue maternelle, langue seconde, langue étrangère, ou au traitement automatique des langues.

Notre objectif est la description syntactico-sémantique de classes d'objets. Une classification sémantique, en partant d'une analyse basée sur les traits syntactico-sémantiques. Les classes d'objets sont construites selon des principes exposés dans G. Gross 1994, Le Pesant 1994, 2001b, et Le Pesant & Mathieu-Colas 1998. Il s'agit de décrire la structure d'un vocabulaire, de classer des noms, en utilisant comme critères les relations lexicales. L'approche que nous proposons dans ce mémoire se base sur la théorie des classes d'objets de Gaston Gross. Nous illustrerons la méthodologie par la classification des noms d'espaces géographiques.

Notre travail consiste à faire une étude à la fois syntaxique et sémantique de la classe des noms d'espaces géographiques. Or, pour pouvoir regrouper ou classer un ensemble de noms sous telle ou telle classe ou sous-classe de noms, il faut décrire les relations de sens communes aux noms d'une

même classe. Il faut d'autre part déterminer la structure syntaxique des éventuelles phrases comportant chacune des noms de la classe. Ce sont ces facteurs syntactico-sémantiques qui ont permis la classification : en premier lieu, celle des noms d'espaces géographiques en général ; en second lieu, celle de deux sous-classes subordonnées de la première. Il s'agit de la classe des noms de montagnes et de la classe des noms de forêts.

Notre travail comprend cinq chapitres, dont les deux premiers comportent les définitions et les fondements théoriques et méthodologiques indispensables à ce type de sujet. Ils ont respectivement pour titres *Syntaxe et sémantique de la phrase* (ce chapitre expose d'abord, les domaines de la description grammaticale et la structure et la syntaxe de la phrase, ainsi que la relation de prédication avec une présentation des lexiques grammaires) et *Les relations de sens dans le lexique*. Dans ce chapitre, les relations de sens entre les unités lexicales ont été détaillées. Sont définis successivement la notion de traits syntactico-sémantique, ce qu'il convient d'entendre par classes d'objets, prédicats appropriés et les relations hiérarchiques et d'inclusion (l'hyponymie et la méronymie). Sont évoqués à la fin du chapitre le mécanisme des tropes et le phénomène de polysémie.

Pour ce qui est des trois chapitres centraux, les titres suivants leur sont attribués, en considération du contenu de chacun des chapitres (il s'agit d'une détermination des hyperonymes, des prédicats appropriés et des méronymes des noms de chaque classe d'objets) : pour le chapitre 3 « Les noms généraux d'espaces géographiques », pour le chapitre 4 « La classe des noms de montagnes » et pour le chapitre 5 « La classe des noms de forêts ».

CHAPITRE 1 :

Syntaxe et sémantique de la phrase

Introduction

L'objet des grammaires descriptives est de rendre compte de l'ensemble des aptitudes et des connaissances communes aux locuteurs d'une langue (ou compétence). Les représentations de ce savoir changent selon les objectifs pratiques que s'assignent les grammaires. La compétence s'exprime à travers deux aspects essentiels du comportement linguistique des sujets parlants : la créativité et la connaissance. Le locuteur peut parfois émettre des jugements intuitifs sur la bonne formation des énoncés concernant leur forme et leurs propriétés interprétatives, sans être pour autant capable de justifier ses appréciations. Ces jugements jouent un rôle important dans la reconstitution de la compétence des sujets parlants, bien qu'ils ne soient que des données d'un type particulier.

La performance des locuteurs désigne les résultats de la mise en œuvre de leur compétence. Il s'agit des énoncés émis et interprétés dans des situations de communication réelles, ainsi que des jugements portés sur la

bonne structuration des phrases et leurs propriétés interprétatives. Tout produit discursif constitue donc une performance, mais cette dernière ne reflète pas fidèlement la compétence, elle reste toujours liée à des facteurs généralement indépendants de notre volonté et capables de gripper la mise en œuvre de notre compétence (tels que la fatigue, l'émotion, les défauts de mémoire).¹

Dans un premier temps, nous rappellerons les règles et les données grammaticales. A cette occasion, nous citerons les différents domaines de la description grammaticale, pour arriver à l'unité de base de cette description qui est la phrase. Enfin la relation fondamentale de prédication sera traitée selon le point de vue de différents linguistes.

1. Les règles et les données grammaticales

1. 1. Les règles grammaticales

Le linguiste décrit de manière explicite la grammaire implicite intériorisée par les usagers de la langue. Chomsky déclare: « La personne qui a acquis la connaissance d'une langue a intériorisé un système de règles qui relie les sons et les significations d'une manière particulière. Le linguiste qui construit la grammaire d'une langue ne fait que proposer un système sur ce langage intériorisé »². En effet, la compétence des sujets parlants (la grammaire intérieure)³ reste une réalité mentale inaccessible à l'observation immédiate. Nous pouvons seulement observer les manifestations individuelles

¹ RIEGEL M. et al, *grammaire méthodique du français*, PUF, 2004

² CHOMSKY N. : 1970, p. 26, cité par : RIEGEL M. al : *Grammaire méthodique du français*, PUF, 2004, p. 17

³ RIEGEL M. et al, *ibid*, p. 17

des langues lors des actes de communication, faute d'un accès direct à ces systèmes communicatifs.

La seule solution est de partir des régularités découvertes dans les énoncés pour en déduire le système caché de règles dont elles sont le résultat et la mise en œuvre. Le linguiste le fait méthodiquement et explicitement quand il décrit la grammaire d'une langue en terme de catégories de règles dont dérivent les phrases parfaitement formées de cette langue. La règle se distingue des productions individuelles dont elle décrit une propriété commune, par son abstraction qui s'explique de deux façons : abstraction de ce qu'on n'envisage que les aspects pertinents, ou de ce qui n'est pas directement accessible à l'observation. Autrement dit, pour que le linguiste puisse déterminer la spécificité théorique de son objet et l'étudier à l'état pur, il doit écarter provisoirement tout ce qui est étranger à ses préoccupations.

1. 2. Les données grammaticales

Nous pouvons rassembler un ensemble d'énoncés jugés représentatifs d'un domaine de recherche. Cette collection ne comportant que des données attestées constitue un corpus. Mais sachant que le nombre d'énoncés possibles est infini, la grammaire basée sur un corpus ne sera jamais que la grammaire du corpus, avec toutes les contraintes méthodologiques provoquées par cette limitation. Au contraire, un corpus n'est pas capable de fournir à volonté des phrases déviantes susceptibles à contrarier la règle qu'elles violent.

A l'opposé de la confection d'un corpus, la pratique expérimentale consiste à utiliser la compétence des locuteurs pour avoir des données selon les besoins de l'étude. Cette méthode connue grâce à la grammaire générative remédie à quelques défauts des travaux sur corpus. La langue y est accessible par une série ouverte de nouveaux énoncés, spontanés ou provoqués. Les

échantillons de performance qui ne sont pas limités en nombre permettent les vérifications des hypothèses sur la langue en les confrontant à de nouvelles données.

1. 3. Acceptabilité et grammaticalité

La première tâche du linguiste consiste à évaluer les énoncés dans le cadre de sa propre théorie. Cela lui évitera de confondre ce qui relève de l'acceptabilité des énoncés avec ce qui concerne uniquement leur grammaticalité.

L'acceptabilité est une propriété des phrases énoncées. Une phrase acceptable serait celle pour laquelle il n'y aurait aucune difficulté à imaginer un ou plusieurs contextes où elle s'interpréterait sans problème. La grammaticalité au sens large ne recouvrirait que la partie de l'acceptabilité qui est déterminée par les règles de bonne formation des énoncés : règles morphologiques, sémantiques, syntaxiques et pragmatiques, considérant la grammaire comme un dispositif associant des contenus et des pratiques communicatives à des formes.

2. Les domaines de la description grammaticale

« Tout énoncé opère une association entre une suite de sons et une interprétation. Ce codage est pourtant loin d'être direct, parce qu'entre ces deux niveaux extrêmes d'organisation s'étagent des niveaux intermédiaires. Chacun de ces niveaux se définit par la spécificité de ses unités et de leurs règles de combinaison, mais aussi par le type de rapport qu'il entretient avec les autres niveaux ». ¹

La double articulation régit et organise la structure générale des énoncés à deux niveaux successifs. Mais même au niveau de la première

¹ Ibid, p. 20.

articulation, les formes de l'expression et les configurations de leur contenu s'étagent sur quatre niveaux au minimum, pris en charge par des composantes spécifiques de la grammaire.

2. 1. La composante phonologique

La phonologie décrit la matière et la forme sonores des signifiants, mais elle ne retient que les caractéristiques qui opposent les sons (émissions d'air produites par l'appareil vocal)¹ les uns aux autres. Les phonèmes du français peuvent être classés selon leurs propriétés internes (traits ou caractéristiques articulatoires minimales et distinctifs) ou leur distribution (leurs propriétés combinatoires en tant qu'éléments constitutifs des mots). La chaîne parlée présente des caractéristiques *suprasegmentales*² ou prosodiques dépassant la dimension du phonème et généralement de la syllabe, qui contribuent à la structure orale et à l'interprétation des énoncés.

2. 2. La composante morphologique

La morphologie est l'étude de tout ce qui relève de la structure interne des mots et qui implique l'existence d'une unité minimale : le morphème (préfixes, radicaux, suffixes, désinences). On distinguera entre la morphologie lexicale qui décrit les mécanismes qui président à la formation des mots, et la morphologie grammaticale qui traite les variations de la forme des mots selon le genre et le nombre de la personne, qui sont tributaires à la syntaxe.

2. 3. La composante syntaxique

2. 3. 1. Définition et objet de la syntaxe

¹ GREVISSE M, *Précis de grammaire française*, Paris , Duculot, 1969, p. 7

² RIEGEL M. et al, *Ibid*, p. 21.

La syntaxe (du grec *syntaxis* : mise en ordre, disposition, assemblage)¹ est la partie de la grammaire qui décrit la combinaison des mots dans la phrase, l'ordre des mots, et les phénomènes d'accord (la façon dont certains mots imposent aux autres des variations en cas, nombre, genre)². Elle est loin de se réduire uniquement à l'ordre linéaire des mots, elle détermine leur regroupement en syntagmes, fonctionnant comme des unités intermédiaires entre le niveau des mots et celui de la phrase.

On retient classiquement deux types de syntaxes : une syntaxe d'accord et une syntaxe de dépendance. Le premier est celui sur lequel repose la syntaxe scolaire, le second est celui qu'on retrouve chez Lucien Tesnière et Noam Chomsky avec un réseau de relations de dépendance et qui est critiqué par les distributionnalistes qui refusent de faire intervenir le sens dans la décomposition de la phrase. En revanche ils l'analysent en constituants immédiats. « La syntaxe constitue avec la morphologie la base de la grammaire traditionnelle. Quel que soit le cadre théorique choisi par les linguistes, elle reste le passage obligé pour expliquer la forme des phrases »³. Ainsi la syntaxe doit mettre en évidence les principes selon lesquels les expressions complexes se décomposent en éléments plus simples.

Les éléments qui composent la phrase et les manières dont ils se combinent ne sont pas donnés à l'avance. Leur identification suppose des procédures de segmentation et de classification. Il s'agit de reconnaître les segments identiques qui réapparaissent dans des combinaisons renouvelées mais gouvernées toujours par des règles. Quand un type de construction bien déterminé suppose l'existence de d'autres types de constructions, cela peut

¹ Ibid, p. 22

² DUCROT O, TODOROV T, *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil, 1972, p. 71

³ SIOUFFI G, VAN RAEMDONK D, *100 fiches pour comprendre la linguistique*, Paris, Bréal, 1999, p.47

être décrit sous la forme d'un ensemble de correspondances systématiques entre les structures syntaxiques et ces constructions.

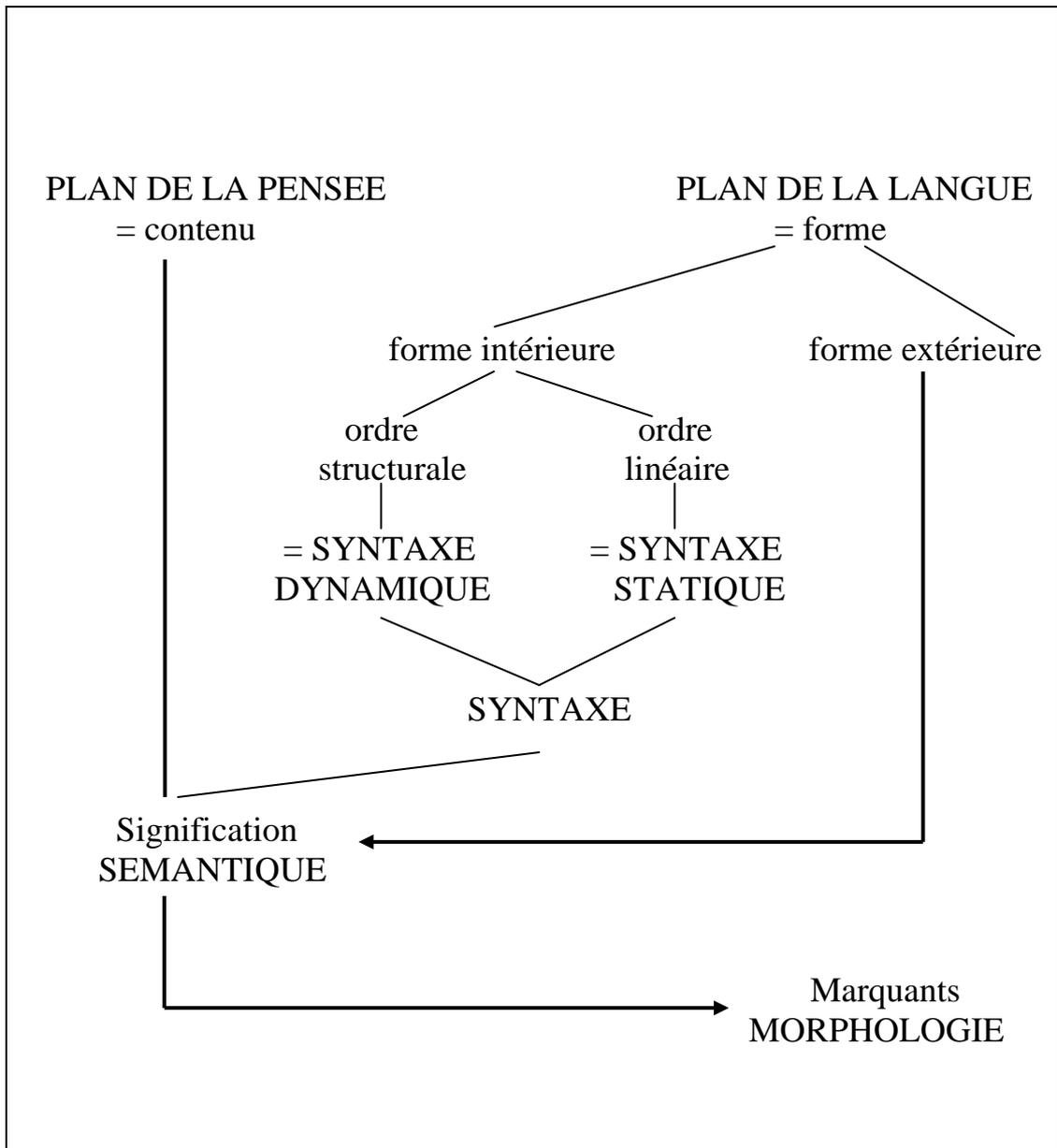
2. 3. 2. De la syntaxe de Tesnière à celle de Chomsky

Tesnière cherche à étudier la grammaire comme un système dont il s'agit de dégager les lois d'organisation et de fonctionnement (Michel Santa Croce). Il se fonde sur sa propre pratique pour élaborer une théorie liée d'un coté à une nouvelle pratique, et d'autre coté à des applications. Il insiste sur l'importance de la notion de **fonction** en syntaxe considérée comme enrichissement de celle de **forme**.

Tesnière distingue entre plan de la pensée (du contenu) dont les catégories sont universelles, et plan de la langue (de la forme) où les catégories sont variables. Cette distinction constitue une référence pour Chomsky pour sa distinction entre *structure profonde* et *structure de surface* : « une phrase peut être sémantiquement absurde tout en étant structurellement parfaitement correcte »¹. Mais contrairement à Chomsky, Tesnière considère le plan sémantique comme celui qui fonde la syntaxe. Le tableau suivant² illustrera cet agencement.

¹ TESNIERE L, *Eléments de syntaxe structurale*. Paris : Klincksieck, p. 46 .cité in www. revue – texto. Net

² Tableau pris dans FUCHS C, LE GOFFIC P, *Initiation aux problèmes des linguistiques contemporaines*, Paris : Hachette ; Coll. « Université » 1985, p.47. www. revue –texto. Net



Tesnière, dans sa description de la phrase verbale, met sur le même plan le sujet et l'objet, tandis que Chomsky les hiérarchise, pour qu'il trouve l'opposition traditionnelle entre **sujet** et **prédicat**.

2. 4. La composante sémantique

2. 4. 1. Définition de la sémantique

La sémantique (du grec *semantikos*, dérivé adjectival de *semainein* : signifier)¹ est la discipline qui étudie le sens dans la langue, devant s'occuper des « lois qui président à la transformation du sens »². Pour Harris Z.S., l'identification et le classement des unités du système (phonèmes et morphèmes) n'interpellent le sens que pour dégager les oppositions pertinentes. Ils résultent de l'analyse d'un corpus par l'application de procédures formelles, qui excluent tout recours au sens. La sémantique décrit la partie de notre compétence qui nous permet d'interpréter les énoncés et d'évaluer leur bonne formation, ainsi que reconnaître des relations de sens comme : la synonymie, la paraphrase, l'implication, l'incompatibilité, etc.

La sémantique lexicale construit des représentations théoriques du sens des morphèmes lexicaux, et pour rendre compte de la comptabilité sémantique des unités de la phrase entre elles, on attribue aux noms les traits sémantiques inhérents (animé/inanimé, humain/inhumain, etc.) et aux verbes et adjectifs les traits de sélection contextuelle (la sous-catégorisation sémantique section 3.2.2.2). Ces descriptions sont vérifiées par la lexicographie qui associe aux unités lexicales des paraphrases fondées sur des équivalences sémantiques.

La sémantique grammaticale s'intéresse à l'étude du sens des morphèmes grammaticaux. Elle décrit les valeurs des catégories flexionnelles de la personne, du genre, du nombre, du temps, du mode et de la voix, ainsi

¹ RIEGEL M. et al : *Grammaire méthodique du français*, Quadrige, 2004, p. 17

² BREAL M, 1883, cité par, SIOUFFI G, VAN RAEMDONK D, *100 fiches pour comprendre la linguistique*, Paris, Bréal, 1999, p.48

que la signification des relations syntaxiques entre les composants de la phrase. « Au total, l'interprétation sémantique d'une phrase peut être décrite sous la forme d'un ensemble d'instructions permettant à l'allocutaire de construire une représentation sémantique à partir de ses connaissances grammaticales et lexicales »¹

2. 4. 2. Structure profonde et structure de surface

En sémantique générative, les informations que nécessite l'interprétation sémantique se trouvent dans une structure profonde de la phrase. Cette structure est sous-jacente à la structure grammaticale de surface, elle met en jeu des lexèmes qui apparaîtront à la surface de la phrase au moment où elle est énoncée, en tant que verbes, noms, adjectifs, etc, comme éléments du vocabulaire. Au moment où la phrase est formulée par le sujet parlant, les rôles sémantiques sont assignés aux lexèmes.

La majorité des spécialistes en linguistique générative estiment qu'une grammaire doit générer les expressions sémantiquement bien formées qui sont possibles dans une langue donnée, et que la grammaire doit donc associer à chaque expression une interprétation sémantique. Ce sont les structures profonde et de surface qui déterminent ensemble l'interprétation sémantique d'une expression.

¹ RIEGEL M. et al, *ibid.*, p 24

3. La structure de la phrase

3. 1. La phrase : vue d'ensemble

« Une unité se définit par sa relation d'intégration à l'unité de rang supérieur : le mot est l'intégrant de phrase »¹. La phrase est une séquence de mots dans laquelle un énonciateur met en relation deux termes : un sujet et un prédicat. « La phrase est le niveau supérieur de la syntaxe : c'est, dans son ordre, une totalité indépassable (elle ne peut être dépassée qu'à condition de changer de niveau, et de passer au niveau du texte) »², ce qui signifie qu'une phrase est à la fois complète et autonome, et peut être décrite au moyen de règles syntaxiques, elle est construite mais sans qu'elle soit un constituant (elle n'entre pas dans une construction syntaxique d'ordre supérieur et n'a donc pas de fonction grammaticale au sens ordinaire du terme)³, ce qui fait d'elle le cadre où se décrivent les fonctions grammaticales et les parties du discours qui constituent l'architecture syntaxique des énoncés.

3. 2. La structure syntaxique de la phrase

3. 2. 1. La structure hiérarchique de la phrase

Les énoncés se réalisent sous forme de suites linéaires de mots. Les principes de regroupement syntaxique ne se limitent pas à la succession des mots dans la phrase, si deux mots se suivent cela ne signifie pas forcément qu'ils sont en relation syntaxique directe. Exemple :

(a) *Cette fois-ci Paul rit*

¹ BENVENISTE E, *Problèmes de linguistique générale*, vol. 1, p. 124, cité par : LEHMANN A, MARTIN-BERTHET F, *Introduction à la lexicologie sémantique et morphologie*, Paris, Nathan, 2003, p. 1,2

² LE GOFFIC P, *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette, 1993, p. 8

³ RIEGEL M, et al, *Grammaire méthodique du français*, Quadrige, 2004, p. 104

(b) *Le frère de Paul rit*¹

Dans la phrase (a) le mot Paul est le sujet de rit, mais dans la phrase (b) Paul est le complément du nom frère, pourtant les deux phrases se terminent par la séquence : *Paul rit*.

Le syntagme est une séquence de mots qui forment une unité syntaxique. Pour dire qu'une séquence de mots est un syntagme, il faut vérifier la possibilité de la déplacer en bloc, de l'effacer globalement ou de lui substituer un seul mot.

3. 2. 2. Les classes syntaxiques

Les propriétés sémantiques ne distinguent pas de façon univoque les différentes parties du discours. La classe de mots est une classe distributionnelle, un ensemble de mots qui peuvent occuper les mêmes positions dans les structures phrastiques. Le processus distributionnel détermine la nature d'un mot par le type de fonction qu'il remplit, et de cette manière unifie la définition de toutes les unités syntaxiques de la phrase.

Les mots se répartissent entre les parties du discours suivantes : l'article, le pronom, le nom, l'adjectif, le verbe, l'adverbe, la préposition, la conjonction et l'interjection. Chaque mot peut apparaître dans les positions qui correspondent à sa nature. Mais comme l'information catégorielle en terme de partie du discours est insuffisante pour rendre compte des conditions totales de l'insertion des mots dans la phrase, les parties du discours doivent être sous-catégorisées en sous-classes plus finement différenciées.

¹

Ibid, p. 110

3. 2. 2. 1. La sous- catégorisation syntaxique

Les grammaires traditionnelles sous-catégorisent les unités lexicales d'après leurs possibilités de cooccurrence avec d'autres catégories dans la phrase. Elles subdivisent la catégorie du verbe en plusieurs sous-catégories : verbes intransitifs, verbes transitifs directs, verbes transitifs indirects, verbes transitifs à double complémentation indirecte, etc., et distinguent entre noms propres et noms communs, adjectifs qualificatifs ou relationnels, avec ou sans complément.

3. 2. 2. 2. La sous-catégorisation sémantique

Les règles de sous-catégorisation sémantique opèrent entre les mots-têtes des constituants : par exemple, entre le verbe, son sujet et son objet (pour le verbe *boire* son sujet et son objet doivent respectivement vérifier les traits [liquide] et [animé])¹ ou encore entre le nom et son adjectif ou son complément, etc.

Il ne suffit pas d'identifier le mot par sa catégorie syntaxique, il faut spécifier sa nature sémantique.

3. 2. 3. Les rôles sémantiques des relations lexicales : les relations actancielles

« La phrase peut aussi être envisagée comme une sorte de mini-pièce de théâtre où différents acteurs jouent différents rôles : ainsi dans *le chat a mangé la souris*, on verra naturellement deux acteurs (*actants* : terme repris à Tesnière) participant, l'un comme agent, l'autre comme patient, à l'action

¹

Ibid, p. 122

manger »¹. Il faut reconnaître que *chat* est sujet, et *la souris* objet du procès *manger*, qui a certaines caractéristiques et qui met en jeu deux actants au rôle bien déterminé, les deux noms animés étant propres à jouer respectivement chacun des deux rôles.

Il est impossible d'établir une liste des rôles sémantiques qui soit universellement valable. Pour la même langue, les inventaires sont différents en quantité et en qualité suivant les modèles d'analyse, la finesse des distinctions et le degré de généralité visé.

Le rôle sémantique de chaque forme grammaticale dans un schéma actanciel spécifique est conféré par sa place. L'analyse syntaxique et l'interprétation sémantique se complètent, se confortent et se contrôlent mutuellement. Les schémas actanciels des adjectifs et des verbes s'étendent aux noms qui sont sémantiquement ou morphologiquement liés à eux.

3. 3. Les constituants de la phrase : les groupes

La phrase est constituée de groupes, qui reposent sur des catégories élémentaires

3. 3. 1. Catégories et fonctions

Parmi les catégories élémentaires nécessaires à la bonne formation syntaxique d'une phrase, quatre sont fondamentales (constituants de phrase) ; deux catégories majeures (suffisent pour former une phrase) : le nom et le verbe, et deux catégories mineures (ne peuvent être par elles même ni sujet ni prédicat) : l'adjectif et l'adverbe.

¹ LE GOFFIC P, *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette, 1993, p. 16

3.3.2. La phrase minimale et la phrase étendue

3.3.2.1. La phrase minimale

Toute phrase est réduite à la séquence ordonnée : GN- GV, donc sa structure est bipartite. Cette bipartition est traduite par la règle du symbole initial P dans les grammaires génératives : $P = GN + GV$

Comme le remarque Kuroda: « le terme sujet et corrélativement le terme prédicat sont, comme termes techniques en grammaire, désespérément ambigus »¹. En effet un couple ordonné : GN - GV est suffisant pour instaurer la relation prédicative nécessaire à la construction d'une phrase. Le GN sujet (thème) fonctionne comme le support notionnel de la phrase – ce dont on parle –, le GV (rhème) véhicule un apport notionnel à propos du sujet – ce que l'on en dit –. Il ne faut pas donc confondre le prédicat grammatical (groupe verbal) avec la notion logique de **prédicat** utilisée généralement dans la représentation sémantique des phrases.

3.3.2.2. La phrase étendue

La phrase étendue est le résultat de l'addition successive d'éléments facultatifs aux éléments essentiels de la phrase minimale, ces ajouts se situent à des niveaux différents de la structure hiérarchique de la phrase : d'abord celui des fonctions primaires, apparaissent à côté du GN sujet et du GV en nombre illimité dont les propriétés interprétatives et formelles justifient l'appellation traditionnelle de complément circonstanciel. Exemple :

¹ KURODA S Y, *le jugement catégorique et le jugement théique*, Langage, 30, 1973, p. 85, cité par : RIEGEL M, et al, *Grammaire méthodique du français*, Quadriges, 2004, p. 127

*Pendant des années, le chien effrayait les enfants*¹

Ensuite, des éléments facultatifs peuvent s'insérer directement dans le GN, ou dans les éléments facultatifs qui sont eux même insérés dans le GN.

Exemples² : *Le gros chien effrayait les enfants*

Le gros chien de la concierge effrayait les enfants

Le gros chien de l'ancienne concierge effrayait les enfants

Enfin, des éléments facultatifs de type adverbial ou prépositionnel peuvent s'insérer dans le GV. Exemple :

Le chien effrayait énormément les enfants

4. Une relation fondamentale : la prédication

La prédication est le mécanisme essentiel de la construction de la phrase dont l'objet est le prédicat. Cette notion est mise en évidence dès l'antiquité grecque, avec la logique d'Aristote, et a été utilisée dans divers sens.

4. 1. De la logique à la sémantique

Depuis Aristote, la prédication a été définie comme une action d'affirmer ou de nier un rhème d'un thème (un prédicat d'un sujet), ainsi le prédicat est ce qui est affirmé ou nié à propos du sujet. Exemple :

*Pierre mange une pomme*¹ (Le prédicat *mange une pomme* est affirmé de *Pierre*)

¹ RIEGEL M, et al, *Grammaire méthodique du français*, Quadrige, 2004, p. 128

² Ibid

La distinction logique sujet / prédicat est appliquée à la grammaire par les grammairiens du Port-Royal (1660). Selon eux la phrase s'analyse en un élément sujet et un prédicat constitué du reste de la phrase et qui est rapporté au sujet au moyen du verbe être (qu'il soit exprimé ou non dans la phrase)

En sémantique, la phrase est considérée comme ayant pour finalité d'associer l'expression d'un événement et l'expression des êtres ou objets concernés par cet événement. Exemple :

*Pierre offre des fleurs à Marie*²

Dans cette phrase, l'événement ou le prédicat *offre* est associé à trois éléments appelés arguments : *Pierre, des fleurs* et *à Marie*.

« La prédication peut être définie comme le mécanisme grammatical général par lequel un élément est rapporté à un autre élément sans en réduire l'extension : les limites de l'ensemble des objets auxquels cet élément s'applique ne sont pas modifiées »³

4. 2. Prédicat et arguments

La structure prédicat/arguments paraît plus opératoire que l'association classique sujet /prédicat. Chez Tesnière, on la retrouve, avec des variantes (structures actantielles), et chez Harris (notion d'opérateur). Du fait, toute phrase simple s'articule autour d'un noyau prédictif complété par un ou plusieurs arguments nominaux.

¹ SIOUFFI G, VAN RAEMDONK D, *100 fiches pour comprendre la linguistique*, Paris, Bréal, 1999, p. 158

² **Ibid.**

³ **Ibid**, p.159.

4. 2 .1 . Définition

L'argument désigne en sémantique ce qu'on appelle en syntaxe *actant* (sujet et compléments), une entité à laquelle s'applique une fonction et pour laquelle elle possède une valeur. Exemples :

Jean marche. (Le verbe *marche* a un seul argument)

Jean mange une pomme. (*marche* a deux arguments)

Jean donne une pomme à André. (*donne* a trois arguments)

Il pleut. (Le verbe a sa fonction en lui-même) ¹

Le prédicat peut désigner un syntagme verbal dans une phrase constituée d'un GN suivi d'un GV (Pierre écrit une lettre à sa mère)². Mais dans une phrase dont le syntagme verbal est constitué d'une copule (être) ou un autre verbe d'état, le prédicat est l'adjectif, le syntagme nominal ou le syntagme prépositionnel constituant du syntagme verbal (*Pierre reste à la maison, Pierre est heureux, Pierre est devenu un ingénieur*)³. Mais en grammaire traditionnelle le prédicat désigne parfois l'adjectif attribut constituant d'une phrase avec la copule être (*Pierre est intelligent*). Donc nous revenons à la même définition que la prédication consiste à conférer une propriété au sujet par l'intermédiaire de la copule est.

4. 2. 2. Prédicats et arguments élémentaires chez Harris

Harris dit que sa théorie représente une extension de l'analyse traditionnelle, et que nous devons combiner les mots d'une certaine façon pour produire un discours qui a un sens, la mission des grammairiens est de

¹ DUBOIS J, et al, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse- Bordas/HER, 1999, p.45

² **Ibid**, p.376

³ **Ibid**.

spécifier et classer les événements linguistiques qui ne sont pas équiprobables.

« Quand B nécessitera A, nous appellerons B un prédicat appliqué à A, et A sera l'argument de B »¹, dans tout discours, le prédicat sélectionne un ou plusieurs arguments élémentaires par l'un des types de sélection, soit par la sélection de la forme syntaxique des arguments (SN, subordonnée complétive ou interrogative, SV à l'infinitif)², soit par une sélection lexicale (un SN peut être humain, inanimé, concret, non restreint). Exemple (1) :

*Ceci prouve qu'il était ici, donc je pars*³

Prouve est un prédicat qui a deux arguments, il sélectionne un nom prédicatif : le pronom *ceci*, et la proposition subordonnée *il était ici*). D'une façon générale, les arguments peuvent être : une proposition subordonnée, une phrase, ou un SN à tête prédicative.

Harris constate que le noyau prédicatif ne s'identifie pas à une seule catégorie morphologique. A l'inverse il est susceptible de réalisations multiples, sous forme de verbes, d'adjectifs prédicatifs ou de substantifs prédicatifs (associés à des verbes, des adjectifs ou autonomes)

Exemple (2) :⁴

x dort (verbe)

¹ HARRIS Z, *La genèse de l'analyse des transformations et de la métalangue*, Paris : Larousse, 1990, cité par : LE PESANT D, *Autour des lexiques- grammaires Zellig Harris, Maurice Gross et Jean Dubois*, in Les Cahiers de l'Ecole Doctorale 139. Sciences du Langage 2005-2006, Nanterre : Publications de l'université Paris 10 Nanterre

² LE PESANT D, **ibid.**

³ HARRIS Z, Op. cit.

⁴ LE PESANT D, MATHIEU- COLAS M, *Introduction aux classes d'objets*, Langage n° 131, 1998, p. 2

x est mortel (adjectif prédicatif)

x fait un rêve (substantif prédicatif associé à un verbe : rêver/rêve)

x est d'une grande bonté (substantif prédicatif associé à un adjectif : bon/bonté)

x a de l'aversion pour y (substantif prédicatif autonome)

Il faut que le prédicat soit actualisé pour qu'il y ait phrase. Le verbe porte en lui-même les marques de temps, personne et aspect, mais le nom et l'adjectif non, c'est pourquoi ils doivent être accompagnés du verbe être dans la cas des constructions adjectivales (*x est mortel*), et des verbes- supports en cas de prédicats nominaux (*faire, être, avoir*, respectivement pour : *rêve, bon, aversion* dans l'exemple (2))

Pour Harris, les connecteurs s'analysent comme des prédicats. Le prédicat de l'ensemble de la phrase dans l'exemple (1) est la conjonction *donc* ; et ses deux arguments sont : *Ceci prouve qu'il était ici et je pars*. Le discours est formé par une suite de prédications, l'une est supérieure à l'autre. Par conséquent, les types morphologiques de prédicats sont : les verbes prédicatifs, les noms prédicatifs, les adjectifs prédicatifs, les prépositions prédicatives et les conjonctions prédicatives.

L'association prédicat / argument élémentaire permet la construction d'une partie des discours possibles, le reste est produit par les **transformations**. C'est-à-dire que l'association prédicat / argument produit des phrases susceptibles d'avoir des variantes syntaxiques. Il y a trois types de transformations : la réduction, l'attachement et la permutation.¹

¹ HARRIS Z, *Notes du cours de syntaxe, Paris : Le Seuil, 1976*, cité par : LE PESANT D, *Autour des lexiques- grammaires Zellig Harris, Maurice Gross et Jean Dubois*, in *Les Cahiers de l'Ecole Doctorale 139. Sciences du Langage 2005-2006*, Nanterre : Publications de l'université Paris 10 Nanterre

4. 2. 3. La notion de prédicat chez Benveniste et chez Guilbert

Emile Benveniste refuse l'approche linguistique de la phrase, condamnant la proposition d'Harris d'analyse distributionnelle du discours, et également l'homologie entre les unités des niveaux inférieur et la phrase, cantonnant la relation logique prédicative au niveau phrastique. Il estime que c'est la considération logique prédicative qui résout l'incertitude saussurienne, et permet de cantonner la phrase à un domaine spécifique.

Benveniste a déclaré : « Une phrase ne peut pas servir d'intégrant à un autre type d'unité. Cela tient avant tout au caractère distinctif entre tous, inhérent à la phrase, d'être prédicat [...] La prédication est une propriété fondamentale de la phrase, ce n'est pas une unité de phrase »¹

Pour procéder à la répartition des sphères d'action entre logique et linguistique, afin de sauvegarder les pertinences, Benveniste recourt d'une part à l'attitude réaliste, en affirmant que le caractère distinctif entre tous, inhérent à la phrase, d'être un prédicat. D'autre part, il se fonde sur une logique aristotélicienne, pour dire que la phrase est un prédicat. En s'appuyant sur Russel, il n'ignore pas le calcul supérieur des propositions, permettant de parler de « propriétés de propriétés »². La prédication n'est pas linguistique ; la phrase n'est pas un signe.

A l'inverse, Louis Guilbert considère que tout signe lexical est engagé dans l'opération de prédication, tout syntagme tend vers l'unité de signification. En partant de sa pratique lexicologique, il fait appel à la

¹ BENVENISTE E, 1966, cité par : GUESPIN L et al, *Néologie et lexicologie hommage à Louis Guilbert*, Librairie Larousse, 1979, p.144

² GUESPIN L et al, *Néologie et lexicologie hommage à Louis Guilbert*, Librairie Larousse, 1979, p.144

méthode générative et au concept de discours. Pour lui, tout lexicologue doit se garder d'une opposition tranchée entre fonction intégrative et fonction prédicative. La prédication est applicable à l'acte de dénomination inclus dans la base lexicale elle-même.

4. 2. 4. Structure argumentale et désambiguïisation de prédicats

Les prédicats se définissent par les classes d'arguments. Il est nécessaire de décrire en détails les arguments dans la construction des classes de prédicats, et préciser et décrire avec une rigueur chaque argument d'un prédicat. Les verbes *dire* et *annoncer* désignent le même acte de parole et peuvent être tous deux une complétive, mais ils ne sont pas mis dans la même classe, parce que *annoncer* peut être suivi d'un groupe nominal désignant un événement, mais *dire* non. Exemple :¹

Max a dit/annoncé à Jean que sa femme était arrivée

Max a annoncé à Jean l'arrivée de sa femme

* *Max a dit à Jean l'arrivée de sa femme*

Pour discriminer les différents sens d'un prédicat donné, il faut définir chacune de ses positions argumentales, et construire donc des classes sémantiques qui peuvent définir les différents emplois du prédicat.

Il y a certains prédicats qui n'imposent pas de restriction sur le sémantisme de tous ou de certains de leurs arguments. Ces prédicats,

¹ ESHKOL I, *Les avantages de la description linguistique en terme de classes de prédicats pour le traitement automatique du langage*, Actes des 6èmes RJC ED 268, Langage et langues, Paris, 2003, p. 107

généralement monosémiques, ne posent pas de problèmes de génération ni de reconnaissance. Exemples :¹

Je pense à N. Je me souviens de N. J'ai rêvé de N. Cette remarque concerne N. N me plait. N est important. N n'a aucun intérêt

N peut alors être réalisé par n'importe quel nom ou groupe nominal.

Néanmoins, la majorité des prédicats exigent une restriction sémantique sur leurs arguments. Nous devons donc caractériser les arguments en traits sémantiques reliés au prédicat par des contraintes de sélection lexicale comme : humain/non humain, animé/inanimé, concret/abstrait, etc. Exemple :

N0 téléphone à N1

Le schéma syntaxique de cette phrase ne contient pas de précision sur la nature des arguments, et il permet la construction de phrases acceptables et d'autres aberrantes :

Luc téléphone à Léa

L'enfant téléphone à ses parents

**L'explosion téléphone à Léa*

**Le stylo téléphone au feu d'artifice*

**L'enfant téléphone à son assiette*

¹

LE PESANT D, MATHIEU- COLAS M, *Introduction aux classes d'objets*, Langage n 131, 1998, p.

4

4. 3. Les lexiques- grammaires

4. 3. 1. Le lexique-grammaire étendu à la sémantique

Il s'agit d'une modélisation du langage proposée d'abord par Harris et ensuite par Maurice Gross et son équipe de LADL (Laboratoire d'Automatique Documentaire et Linguistique), et développée par la suite par Gaston Gross et son équipe du LLI (Laboratoire de Linguistique Informatique). Les travaux sur le lexique-grammaire ont pour but d'implémenter des descriptions formalisées de différentes langues naturelles dans des systèmes développés pour le traitement automatique du langage. Ils s'attachent à présenter la diversité des combinaisons entre les mots dans des phrases élémentaires ou complexes. Cela nécessite un principe organisateur, sachant que toute phrase est composée d'un prédicat et ses éventuels arguments, et que les autres unités ressortissent de l'actualisation (section 4. 2. 2). Ainsi, la phrase :

Une fille a embrassé un garçon

est représentée de la manière suivante :

embrasser (fille, garçon)¹

Dans ce modèle, il est constaté que le prédicat prime sur les arguments et que les actualisateurs (les deux articles indéfinis et les marques du passé composé relativement à *embrasser*) sont exclus. Ainsi, la structuration d'un discours donné est rapportée d'abord aux divers prédicats qu'il comporte et en second lieu aux arguments qui leur sont rattachés. Le fait que les actualisateurs n'apparaissent pas sous leur forme initiale dans la

¹ BUVET P .A, *Analyse de compléments du nom en terme de classes d'objets*, Français moderne, vol 70, n 2, Paris : Conseil international de la langue française, 2002, p. 188.

représentation d'une phrase, ne veut pas dire qu'ils sont négligés ; ils ont un traitement spécifique. La partition des unités linguistiques dans la représentation ne recoupe pas celle qui a trait aux parties du discours. Le verbe, par exemple, n'a pas toujours la place centrale, puisque les noms, les adjectifs et les prépositions peuvent être des prédicats, auxquels sont associés des verbes considérés comme actualisateurs, à savoir les verbes supports.

4. 3. 2. Les lexiques- grammaires de Harris et Gross

Construire des lexiques-grammaires, c'est décrire tous les mots d'une langue à partir des propriétés syntaxiques communes. Le premier lexique-grammaire publié est celui des verbes simples à constructions complétives (Quatre-cents propriétés syntaxiques pertinentes ont servi pour organiser ce vocabulaire en 19 classes) « Méthodes en syntaxe » par Maurice Gross¹. Il a mis en évidence la présence massive des expressions à verbe support et des expressions figées dans la langue. Les dictionnaires du LADL sont donc des moyens incomparables pour la reconnaissance automatique des expressions polylexicales. Des travaux importants ont été produits, des dizaines de thèses ont été soutenues et de nombreux lexiques-grammaires d'autres langues ont été élaborés sous la houlette de Maurice Gross.

Le reproche qui a été fait à Gross et à Harris également, d'avoir fait de la linguistique sans sémantique, est injuste. En effet, ils développent une théorie originale sur la relation syntaxe/sémantique, en postulant l'existence d'une substance unique synthèse de l'expression et du contenu (sens).

¹ GROSS M, *Méthodes en syntaxe*, Paris : Hermann, 1975, cité par : LE PESANT D. *Autour des lexiques- grammaires Zellig Harris, Maurice Gross et Jean Dubois*, in Les Cahiers de l'Ecole Doctorale 139. Sciences du Langage 2005-2006, Nanterre : Publications de l'université Paris 10 Nanterre

Harris a dit : « Il existe une corrélation entre structure et signification. Chaque sous- classe de mots comprenant un opérateur ou une classe d'arguments particuliers possède un type de signification correspondant aux relations syntaxiques [...] C'est pourquoi presque tout ce qu'on peut dire de la signification d'une phrase peut être obtenu directement à partir des significations et des positions occupées par les opérateurs et les phrases élémentaires. Aussi est- il très peu besoin d'ajouter à cette théories des informations de base une théorie sémantique »¹

Conclusion

Connaître le sens d'un mot, c'est savoir les mots avec lesquels il faut le combiner pour produire un discours syntaxiquement et sémantiquement bien formé. Cette conception du sens s'apparente à celle de la lexicologie traditionnelle : « pour décrire le sens d'un mot, il faut spécifier les conditions de son emploi »². Harris affirme que la langue a une structure informative et que les mots accompagnent de l'information et du sens. Ainsi comme l'écrit Danielle Leeman : « Ce à quoi s'attache la grammaire, c'est la situation même du mot dans le système, définie par ses propriétés syntaxiques et distributionnelles (décrites respectivement en termes de dépendances et de vraisemblance d'occurrence), autrement dit l'information »³. Le sens dépend d'un ensemble de distributions lexico-syntaxiques ; il dépend de la forme

¹ HARRIS Z, *Structures mathématiques du langage*, Paris : Dunod, 1971, p. 230, cité par : LE PESANT D, *Autour des lexiques- grammaires Zellig Harris, Maurice Gross et Jean Dubois*, in Les Cahiers de l'Ecole Doctorale 139. Sciences du Langage 2005-2006, Nanterre : Publications de l'université Paris 10 Nanterre

² LE PESANT D, MATHIEU- COLAS M, *Introduction aux classes d'objets*, Langage n 131, 1998, p. 21

³ LEEMAN D, *Les circonstants en question(s)*, Paris : Kimé, 1998, p. 85, cité par : LE PESANT D, MATHIEU- COLAS M, *Introduction aux classes d'objets*, Langage n 131, 1998, p. 21

même du lexique et du discours. Par conséquent, il faut commencer par la description du système des formes pour en déduire le sens selon la langue.

CHAPITRE 2

Les relations de sens dans le lexique

Introduction :

L'objet de la sémantique lexicale est l'étude du sens des unités lexicales, elle se sert des concepts fondamentaux liés au signe linguistique. Par l'idée de signe, nous pouvons essayer de rendre compte de la relation qui existe entre les systèmes d'expression et la réalité du monde. Le signe linguistique doit sa première formalisation à Ferdinand de Saussure, qui le définit comme le résultat de la combinaison de *signifiant* (l'image acoustique) et *signifié* (le concept). Signifiant et signifié s'impliquent réciproquement pour pouvoir renvoyer aux objets du monde, extérieurs à la langue qui sont les **référents**. Les référents relèvent de l'univers extralinguistique.

Le concept de signe paraît expliquer certaines divisions de la linguistique. Alors, la relation entre le signe et le signifié est qualifiée de sémantique, et la relation entre les signes est qualifiée de syntaxique ; et la relation entre le signe et son utilisateur est qualifiée de pragmatique.

En langue française, où le mot constitue le signe de base, la structuration sémantique du lexique s'opère en premier lieu sur la délimitation et la distinction des différentes significations attachées à un mot (définition, polysémie, etc.), en second lieu sur les relations d'identité, d'opposition et d'implication sémantique entre les mots (synonymie, homonymie, hyponymie, méronymie, etc.) et en dernier lieu sur l'analyse de l'information sémantique (les sèmes ou traits sémantiques) véhiculée par les mots, qui marque souvent des oppositions binaires.¹

Dans ce chapitre, nous allons essayer de détailler les relations sémantiques entre les unités lexicales, nous les passerons en vue en commençant d'abord par la définition de la notion de traits syntactico-sémantiques, puis ce qu'il convient d'entendre par classes d'objets, prédicats appropriés, ensuite nous étudierons les relations hiérarchiques et d'inclusion : l'hyponymie et la méronymie, pour évoquer à la fin du chapitre le mécanisme des tropes et le phénomène de polysémie.

1. Classe d'objets/prédicats appropriés

1. 1. Les traits syntactico-sémantiques

1. 1. 1. Définition

La notion de trait syntactico-sémantique a pour rôle de désambigüiser et de séparer les emplois des arguments et des prédicats également. C'est grâce aux traits syntactico-sémantiques que les classes les plus générales d'unités lexicales (telles que celles des humains, des inanimés concrets, etc.)

¹ RIEGEL M, et al, *Grammaire méthodique du français*, Quadriga, 2004, p. 558

sont définies par les relations qu'elles entretiennent avec les verbes qui sont appelés *opérateurs généraux*.

Ces traits sont couramment et indispensablement utilisés en syntaxe transformationnelle avec Chomsky, Harris et Maurice Gross. Ainsi, il est nécessaire de préciser que le verbe *blâmer* sélectionne un humain en position de sujet, et un humain ou une action ou une qualité humaine en position de complément.¹ Le nom *maison* ne peut pas être classé comme un nom concret, car il refuse la majorité des prédicats qui sélectionnent les noms concrets, comme : *toucher, caresser, palper, lourd, léger, pesant, dense, lisse, etc.*²

**Je palpe une maison*

**Cette maison est lourde*

**Cette maison pèse mille tonnes*

De tels moyens ont permis la subdivision des noms en catégories qui correspondent à des traits syntactico-sémantiques. A partir d'un critère syntaxique, les noms de nature argumentale ont été distingués de ceux de nature prédicative, ensuite, chacune de ces deux classes est subdivisée en traits distinctifs.

1. 1. 2. Les opérateurs généraux

Les noms de chacune des catégories formées à partir de ces propriétés syntactico-sémantiques sont en relation avec le même ensemble de verbes (opérateurs généraux). Il y a les opérateurs généraux qui définissent les traits syntactico-sémantiques des noms-arguments, se sont les prédicats généraux ;

¹ LE PESANT D, *Principes d'organisation des données lexicales dans un dictionnaire électronique*, Sémiotique, n° 11, 1996, p. 42

² LE PESANT D, *Principes d'organisation des données lexicales dans un dictionnaire électronique*, Sémiotique, n° 11, 1996, p. 43

et les verbes supports généraux (chapitre 1, section 4. 2. 2) définissent les traits syntactico-sémantiques des prédicats nominaux. Les premiers sélectionnent un grand nombre de noms. C'est pourquoi ils ne sont déterminés avec certitude qu'à travers une étude approfondie des classes générales de noms. Dans le deuxième type d'opérateurs généraux (les verbes supports généraux) qui servent à définir les traits de prédicats nominaux, apparaît le verbe *faire* comme le verbe support général pour les actions, *être* et *avoir* pour les états, et *il y a* pour les événements.

1. 1. 3. Limites de la notion de traits syntactico-sémantiques

En général, les traits syntactico-sémantiques aident à séparer d'une part les emplois standard des unités lexicales de leurs emplois métaphoriques, et d'autre part des emplois sémantiquement distincts. Mais la richesse de leur extension (voir section 2. 2), est considérée comme un désavantage, puisqu'elle va avec la pauvreté de l'information qu'ils fournissent, ce qui les rend non adéquats dans les niveaux inférieurs de la classification. Et en plus, ça engendre une imprécision ce qui fait que les opérateurs généraux sont considérés comme des approximations dans certains des cas.

Faire est le verbe support général qui définit les actions (nous l'avons vu dans la section précédente). Mais il est maladroit pour certains prédicats. Exemples ¹:

**Faire un assassinat* (Le verbe support du prédicat *assassinat* est : *commettre*)

**Faire une gifle* (Le verbe support du prédicat *gifle* est : *donner*)

¹ LE PESANT D, *Principes d'organisation des données lexicales dans un dictionnaire électronique*, Sémiotique, n °11, 1996, p. 45

Par conséquent, il est nécessaire de sous-catégoriser les traits, d'où la notion de *classe d'objets*. Pour obtenir une description adéquate, nous devons dire, pour chaque ensemble de prédicats, quel type précis de noms peut se trouver en position d'argument.

1. 2. Les classes d'objets

Les classes d'objets, élaborées par Gaston Gross, sont les subdivisions des classes générales d'unités lexicales qui sont définies par les traits syntactico-sémantiques, constituées d'un ensemble de noms qui partagent un ensemble de propriétés linguistiques : distributionnelles, syntaxiques et sémantiques. Ce sont des classes lexicales, des ensembles de mots sémantiquement apparentés. Pour les regrouper, il faut tenir compte de leurs propriétés syntagmatiques : « une pertinence relationnelle »¹ se substitue à la classification traditionnelle, en produisant un nouveau type de classification. Elles sont un moyen approprié au traitement de la polysémie, dans la mesure où elles séparent convenablement les différents emplois des unités lexicales. Il arrive que ces emplois puissent être séparés par des critères purement syntaxiques, comme la distinction faite entre deux emplois du verbe *prendre* qui sont hyponymiques (voir section 2. 1) de *avalier*, imposée par la présence ou l'absence d'une forme nominalisée :

J'ai pris un médicament / La prise d'un médicament

*J'ai pris un steak / *La prise d'un steak.*²

¹ PRANDI M, cité par : LE PESANT D, MATHIEU- COLAS M, *Introduction aux classes d'objets*, Langage n° 131, 1998, p. 6

² Ibid, p. 48

Donc le verbe *prendre* hyponyme de *avalier* n'a de forme nominalisée que lorsqu'il sélectionne un nom de la classe d'objet des <médicaments>¹ en position de complément.

Ces descripteurs syntaxiques et sémantiques (classes d'objets) rendent compte des phénomènes de polysémie, et sont utiles dans le cadre de la construction d'un dictionnaire bilingue.

Définir une classe d'éléments d'un certain type en extension, c'est énumérer les éléments qui la composent. Si nous pouvons subdiviser la classe en sous-classes, nous trierons les éléments pour pouvoir définir en extension chacune des sous-classes. En revanche, définir en compréhension, c'est énumérer les propriétés communes. La définition en extension des classes et sous-classes lexicales sémantiques, relève de la compétence linguistique spontanée. Par contre, la définition en compréhension d'une classe sémantique consiste à énumérer ses propriétés syntaxiques et d'explicitier la sélection lexicale des arguments.

1. 3. Les prédicats appropriés

1. 3. 1. Les opérateurs appropriés

Les classes d'objets, considérés entant que classes d'arguments, se définissent par relation avec les prédicats qui leur sont spécifiques. Les prédicats appropriés sont l'ensemble des prédicats qui sélectionnent les noms qui composent une classe d'objets de noms-arguments. Dans le meilleur des cas, un seul prédicat peut suffire à délimiter une classe entière, comme dans :

¹

< > : noms de

rédigier <texte>, *épeler* <mot>, *ressemeler* <chaussure>¹. Chaque verbe offre un critère indispensable et suffisant pour définir la classe.

Toutefois, à cause de la polysémie, il faut recourir à la conjonction de plusieurs critères. Généralement, deux à trois verbes suffisent pour constituer la définition économique et pertinente d'une classe. L'ouverture d'une nouvelle classe n'est autorisée que si nous pouvons lui attribuer une définition syntaxique minimale.

Ces prédicats sont de nature diverse. Seuls les prédicats appropriés sont en double relation de surjection avec l'ensemble de classe d'objets. Nous pouvons construire des classes d'objets de prédicats nominaux en tenant compte de la forme de leurs verbes supports.

La reconnaissance de l'ensemble des phrases pour chaque classe nécessite le recensement de tous ses prédicats appropriés (verbes, adjectifs, noms). Exemples :

Déguster un <aliment>. <Aliment> *est succulent*. *Fraîcheur d'un* <aliment>².

Plusieurs adjectifs peuvent figurer en position d'épithètes de noms (effaçables sous certaines conditions) qui leurs sont appropriés ; cette relation sert de base à la construction de classes d'adjectifs : adjectifs de <forme>, de <couleur>, etc.

¹ LE PESANT D, MATHIEU- COLAS M, *Introduction aux classes d'objets*, Langage n 131, 1998, p. 6

² LE PESANT D, MATHIEU- COLAS M, *Introduction aux classes d'objets*, Langage n 131, 1998, p. 8

L'observation de certains cas, comme celui du verbe *faire* (section 1. 1. 3), a permis la construction de classes d'objets de prédicats nominaux à partir de la forme de leurs verbes-supports appropriés. Ainsi la classe des <actions> se subdivise en plusieurs classes : <opérations chirurgicales> (verbe-support approprié est *pratiquer*), <délits-crimes> (verbe-support approprié est *perpétrer*), <coups> (verbes-supports appropriés sont *asséner*, *donner*). Mais les verbes-supports aussi connaissent des variantes, comme pour le verbe-support approprié aux <sentiments> : *éprouver*, qui a les variantes : *déborder*, *brûler*, etc.¹

Les prédicats nominaux sont subdivisés aux moyen des traits suivants : humain prédicatif (*avare*, *vendeur de...*), action, état, événement.

1. 3. 2. Les propriétés de sous-catégorisation syntaxique du prédicat

Nous entendons, par *sous-catégorisation syntaxique du prédicat*, les propriétés syntaxiques qu'il projette sur toute la phrase. Cela concerne le nombre des arguments, leur cas éventuel et leur nature morpho-syntaxique. Cela concerne également : la sélection des éventuelles prépositions, et les éventuelles corrélations syntaxiques entre le prédicat et certains types de compléments argumentaux ou d'adverbiaux.

1. 3. 3. L'opposition prédicats appropriés/prédicats hérités

Le fait que les prédicats appropriés ont une importance centrale dans la définition des classes d'objets ne doit pas cacher la réalité que la plupart des prédicats qui sélectionnent les arguments dans un discours d'une certaine

¹ Ibid, p. 11

longueur ne sont pas des prédicats appropriés, mais des prédicats hérités soit des hyperonymes, soit de méronymes (voir section 3. 1. 1)

2. La relation *hyperonymes / hyponymes*

2. 1. Définition

Cette relation introduit dans le lexique l'idée d'une hiérarchisation. Elle s'établit entre un terme de départ et un terme plus général (chat/mammifère). Elle est souvent décrite à partir de la relation *être un* (*les siamois sont des chats ; les chats sont des animaux*) et par héritage : *les siamois sont des animaux*. La pratique qui consiste à mettre des noms dans une structure hiérarchique est très ancienne, elle date des débuts de la philosophie dans la Grèce antique. Et elle représente le principe de base pour plusieurs définitions de dictionnaires. Exemple :

Fabuliste [*fabylist*] n.m : **auteur** qui compose des fables¹

En sémantique, on appelle cette relation hiérarchique *relation d'hyperonymie à hyponymie*. L'hyperonyme correspond au genre et l'hyponyme à l'espèce. En appliquant ce changement en terminologie (de « genre et espèce » : relations entre des objets, à « hyperonyme et hyponyme » : relations entre des signes) nous passons des relations ontologiques – qui concernent les choses et non le langage – aux relations lexicales. Cela permet de considérer de façon autonome le niveau linguistique.

2. 2. Hyperonymie et catégories grammaticales

¹

P.R.E : le cédérom du Petit Robert, dirigé par Josette Rey-Debove et Alain Rey 1996

La relation d'hyponymie se trouve le plus fréquemment dans la catégorie grammaticale des noms, ce qui pousse à la traiter de manière privilégiée. Les relations de ce type apparaissent moins au milieu des verbes. On peut citer quelques exemples :¹

Parler est un hyperonyme de *marmotter*

Couper est un hyperonyme de *scier*

Lire est un hyperonyme de *feuilleter*

Passer est un hyperonyme de *franchir*

Envelopper est un hyperonyme de *gainer*

Frotter est un hyperonyme de *gratter*

Là, nous nous trouvons en face d'un degré de précision différent. D'ailleurs, il n'est pas rare que les dictionnaires donnent deux ou plusieurs hyperonymes pour expliciter le sens d'un hyponyme :

Souder : joindre, réunir, ou faire adhérer par fusion des parties en contact

Jaillir : sortir, s'élaner en un jet subit et puissant²

De plus, la morphologie ne donne pas de ressources qui permettent de créer des hyponymes. Dans le cas des verbes dérivés de d'autres verbes, il s'agit souvent d'une modalisation et non d'une hyperonymie :

Tirer / *tirailler*

Siffler / *siffloter*

¹ GAUDIN F, GUESPIN L, *Initiation à la lexicologie française De la néologie aux dictionnaires*, Bruxelles : Duculot, 2000, p.187

² REY-DEBOVE J, REY A, *Le Petit Robert*, Dictionnaires Le Robert, 1986, cité par : GAUDIN F, GUESPIN L, *Initiation à la lexicologie française De la néologie aux dictionnaires*, Bruxelles : Duculot, 2000, p. 188

*Mordre / mordiller : mordiller n'est pas vraiment mordre*¹

C'est donc dans la catégorie des noms que les relations hiérarchiques structurent le lexique. Or elles ont un rôle important dans les taxinomies, comme l'emboîtement des classifications botaniques ou zoologiques avec leurs classes, catégories, embranchement, etc.

Au quotidien, nous avons des noms plus ou moins précis : *rose* est un hyponyme de *fleur*, qui est à son tour hyponyme de *végétal*. Là, nous sommes en face de dénominations permettant de désigner un même référent. Cependant ces désignations présentent des différences de convenance : pour la fleur du rosier, *rose* est une meilleure dénomination que *fleur*. Au niveau lexical, les hyperonymes et hyponymes entrent dans des rapports d'ordre, qui constituent des hiérarchies de classes : une *revue* est une *publication*, une *voiture* est un *véhicule*, un *fauteuil* est un *siège*.² Nous sommes donc au sein d'une organisation hiérarchique dont l'économie est très souvent exploitée.

Du fait que les classes d'objets doivent leur validité aux propriétés linguistiques qui leurs sont associées, une nouvelle lecture de la relation d'hyponymie paraît nécessaire. Il faut tenir compte des comportements des prédicats, un prédicat étant approprié à une classe donnée, il est transmis par héritage à tous les hyponymes de cette classe. Exemple :³

Prendre <moyen de transport>, <avion>, <airbus>. L'airbus est caractérisé linguistiquement comme moyen de transport par le fait que nous

¹ GAUDIN F, GUESPIN L, *Initiation à la lexicologie française De la néologie aux dictionnaires*, Bruxelles : Duculot, 2000, p. 188

² GAUDIN F, GUESPIN L, *Initiation à la lexicologie française De la néologie aux dictionnaires*, Bruxelles : Duculot, 2000, p. 188

³ LE PESANT D, MATHIEU- COLAS M, *Introduction aux classes d'objets*, Langage n 131, 1998, p.

pouvons le *prendre*, l'*emprunter*, y *monter*, etc. et ce qui le caractérise comme avion, c'est que nous pouvons *piloter*, qu'il *décolle*, etc.

Le modèle d'arborescence schématique, qui considère que les hyponymes ne peuvent être subordonnés qu'à un unique hyperonyme, doit être écarté. La nécessité de prendre en compte les héritages multiples (les <boissons> héritent les prédicats appropriés aux <aliments> et ceux appropriés aux <liquides>) compliquent la représentation des rapports hiérarchiques, mais elle reste nécessaire pour une bonne représentation de la langue. Les prédicats également se prêtent à une hiérarchisation. Les verbes hyponymiques représentent des modalités de leurs hyperonymes (*marcher* : *courir*, *avancer*, *reculer*, *boiter*, etc.). Dans une même catégorie sémantique, il y a des verbes plus généraux que d'autres. Le prédicat est plus général lorsqu'il impose moins de restrictions sur la sélection lexicale des arguments, par exemple : *habiter dans*, qui sélectionne tous les <lieux d'habitation> est plus général que *peupler* qui sélectionne seulement les <territoires>¹

2. 3. Propriétés de la relation d'hyponymie

Cette relation d'hyponyme / hyperonyme est caractérisée par les propriétés suivantes :²

Première propriété : les hyponymes héritent les prédicats appropriés et les méronymes de leurs hyperonymes.

Deuxième propriété : les hyponymes héritent de leurs hyperonymes, les prédicats et les méronymes que ceux-ci ont eux-mêmes hérités de plus haut.

¹ LE PESANT D, *Principes de classification sémantique des prédicats verbaux au LLI*,

² LE PESANT D, *La représentation des relations lexicales dans le vocabulaire des noms locatifs*, AUPELF-UREF, 2001, p. 355-361

Troisième propriété : la reprise par anaphore infidèle : les hyponymes peuvent être anaphorisés par les noms généraux des classes hyperonymes.

3. La relation *méronymes / holonymes*

3. 1. Définition des propriétés de la relation de méronymie

3. 1. 1. Présentation de la relation

Il existe une autre sorte de relations hiérarchiques, c'est la relation holonyme / méronyme. Elle est souvent utilisée dans le métalangage des définitions, ce qui a mener à la rapprocher de la relation d'hyperonyme / hyponyme.

On utilise cette relation pour la description du sens des mots, mais elle est à la fois linguistique et référentielle. Elle établit entre les signes les mêmes rapports que le langage dessine entre les référents. Pour montrer l'aspect linguistique de cette relation, on parle d'holonyme pour le tout et de méronyme pour la partie.

3. 1. 2. Propriétés de la relation de méronymie

Cette relation peut être définie par les propriétés suivantes :

Première propriété : Les méronymes et leurs holonymes homologues se sélectionnent en général par les prédicats : *appartenir à, faire partie de, y avoir dans, comporter, comprendre.*

Deuxième propriété : les holonymes héritent certains prédicats de certains de leurs méronymes (héritage méronymique ou synecdochique)

Troisième propriété : les holonymes héritent certains méronymes de leurs méronymes.

Quatrième propriété : l'holonyme peut être repris par l'un de ses méronymes en anaphore associative.

Cinquième propriété : la relation méronyme / holonyme se manifeste au sein du SN de forme *N de N`*.

Les méronymes nous intéressent du point de vue des classes d'objets. Nous cherchons à construire des classes de méronymes, en prenant en considération leurs propriétés linguistiques, et leurs prédicats appropriés. Les méronymes figurent dans la construction *N <méronyme> de N`* qui implique plusieurs phénomènes hétérogènes.

La propriété des méronymes de figurer en position d'anaphore associative est un critère essentiel de reconnaissance des classes de méronymes. Les prédicats appropriés aux classes de méronymes sont leurs propriétés les plus spécifiques, et aussi les prédicats hérités à leurs holonymes.

Les méronymes peuvent être sélectionnés en position sujet par certains prédicat partitifs (les prédicats exprimant la relation partie/tout) comme : *appartenir à, faire partie de*. Par contre, avec *comporter* et *comprendre*, ce sont les holonymes qui figurent en position sujet. Toutes les catégories de prédicats sont représentées, sauf l'adjectif. Dans ces prédicats il n'y a pas deux qui sont synonymes, ou qui s'emploient avec les mêmes classes d'arguments. Le Pesant écrit : « En prenant en compte les contraintes de sélection, on devrait pouvoir obtenir une taxinomie sémantique mettant en relation des classes de prédicats partitifs avec des classes de méronymes et

d'holonymes »¹. Il faut que nous considérions la typologie des méronymes comme un produit de la typologie des prédicats partitifs ; cette approche se fonde sur l'idée que la phrase simple (unité minimale d'information) constitue le cadre minimal de toute description linguistique.

3. 2. Les prédicats partitifs du type « être une partie de »

3. 2. 1. Propriétés générales des prédicats partitifs du type « être une partie de »

Les prédicats qui appartiennent à la catégorie *être une partie de* (prédicat nominal partitif qui fait partie des plus généraux) sont : *appartenir à, faire partie de, (être, former) une partie de, être un élément de, il y a (méronyme) dans (holonyme), comporter, comprendre, (être, former) un ensemble de*. La majorité de ces prédicats possèdent les trois propriétés syntaxiques suivantes :

3. 2. 1. 1. Première propriété

La réduction de la construction formée par le pronom relatif et le prédicat partitif (orientée dans le sens partie-tout), à la préposition *de*. Par exemple : *Les pièces qui (composent, constituent, appartiennent à, font partie de) cet appartement, se réduit à les pièces de cet appartement*. A condition que l'interdépendance distributionnelle des arguments du prédicat soit lexicalisée, les subdivisions des relations partitives doivent rendre compte des interdépendances distributionnelles entre classes de méronymes et classes d'holonymes qui leur correspondent. Par contre, lorsque la construction relative est orientée dans le sens holonyme-méronyme, on lui applique une

¹ LE PESANT D, *Suggestions méthodologiques pour une typologies des classes de méronymes*, Scolia 12, Publications de l'université Marc Bloch : Strasbourg, 2000, p. 162

réduction du prédicat partitif aux prépositions *de*, *à* et *avec* ou *sans*. Mais c'est définitoire de quelques catégories seulement de méronymes et d'holonymes.

3. 2. 1. 2. Deuxième propriété

Le phénomène de l'anaphore associative, qui illustre mieux l'existence des interdépendances lexicalisées entre classes de méronymes et d'holonymes. Par exemple, si des groupes nominaux définis comme *le salon*, *la cuisine*, etc. apparaissent dans un discours où le mot *appartement* a été déjà cité, ils seront interprétés comme des méronymes de *appartement*.

3. 2. 1. 3. Troisième propriété

La propriété la plus remarquable est le phénomène des héritages synecdochiques. Cela signifie que certains prédicats appropriés à une classe de méronymes peuvent convenir aux holonymes, comme l'a signalé Kleiber : «Certaines caractéristiques de certaines parties peuvent caractériser le tout »¹. Par exemple, nous pouvons dire *cette classe est dissipée*, quand les élèves de la classe sont *dissipés*, mais non pas *cette classe est élégante* (quand les élèves sont *élégants*).

3. 2. 2. Les classes des prédicats partitifs du type *être une partie de*

Dans la catégorie des prédicats partitifs du type *être une partie de* se dégagent deux types de prédicats. D'une part, il y a ceux qui sélectionnent des noms de parties fonctionnelles (prédicats de relation *partie fonctionnelle /*

¹ KLEIBER G, *Nominales*, Paris : A. Colin, 1994, cité par : LE PESANT D, *Suggestions méthodologiques pour une typologies des classes de méronymes*, Scolia 12, Publications de l'université Marc Bloch : Strasbourg, 2000, p. 166

tout). Les noms de parties fonctionnelles sont sélectionnés par le verbe *servir* à ou sa variante réduite *pour*. Comme dans l'exemple :

*Un couteau a une lame pour couper et une manche pour le tenir*¹

D'autre part, il y a les prédicats qui sélectionnent des noms de parties non fonctionnelles, tels que : *diviser en*, *subdiviser en*, *être divisé*, *être subdivisé en*.

3. 3. Les relations méronymiques dans le vocabulaire des noms locatifs

Nous rencontrons dans le vocabulaire de noms locatifs (lieux aménagés, lieux naturels, d'entreprises, d'associations et de collectivités territoriales) les relations méronymes / holonymes suivantes (développées dans Le Pesant 2001)² :

- Partie ordinaire / tout : c'est une relation standard qui se caractérise par les cinq propriétés (citées section 3. 1. 1), sans aucune propriété supplémentaire.

- Élément / collection : c'est la relation qui a pour prédicat approprié le verbe *compter*, et pour cadre la construction : N`holonyme *de* card N méronyme, telle la phrase : *Un appartement de six pièces*

- Division / totalité : c'est une sous classe de la relation élément / collection, à la différence qu'elle accepte *diviser en*, *être divisé en* comme prédicats appropriés.

¹ LE PESANT D, *Suggestions méthodologiques pour une typologies des classes de méronymes*, Scolia 12, Publications de l'université Marc Bloch : Strasbourg, 2000, p. 169

² LE PESANT D, *La représentation des relations lexicales dans le vocabulaire des noms locatifs*, AUPELF-UREF, 2001, p. 355-361

- Limite / objet dimensionnel : cette relation a pour prédicats appropriés : *limiter, être limité par*.

- Localisation interne / objet dimensionnel : le méronyme des noms locatifs des surfaces est le nom *surface* ainsi que le nom *sol*.

- Division géométrique / objet dimensionnel : elle est proche de la relation division / totalité. Les méronymes dépendent de l'orientation des noms d'objets dimensionnels, nous citons : *le milieu, le centre, le haut, le bas*, etc.

- Portion / masse : c'est la relation où le méronyme et l'holonyme partagent les mêmes hyperonymes, nous la trouvons surtout dans la catégorie des noms de territoires.

- Matière / forme : elle a pour prédicats appropriés : *être en, être de*.

3. 4. Les relations *localisation externe / site, et contenu / contenant*

Les noms de localisation externe n'acceptent pas de prédicats partitifs, et les phrases qui les comportent ont deux propriétés en commun avec les phrases à relation partitive. La première est la réduction des prédicats (*entourer, border, etc.*) à la préposition *de*, la seconde est la reprise par anaphore associative. Cette relation se distingue de la relation méronyme / holonyme par l'absence du phénomène d'héritage.

Pour les prédicats qui expriment la relation contenu / contenant, la réduction à *de* et reprise par anaphore associative sont soumises à des conditions.

3. 5. Intersection de classes d'objets: la *relation objet / site habituel*

Certaines classes de noms (noms d'entreprises, de cabinets, de collectivités territoriales, etc.) se trouvent à l'intersection de deux classes

d'objets sémantiquement très différentes. Entre les composants de cette intersection s'établit une relation très importante (objet / site habituel), qui se caractérise par les propriétés suivantes :¹

Propriété 1 : cette relation s'exprime par les prédicats d'états de la classe *être à* : *prédicats de logement, rangement, peuplement, stockage, habitat animal, pousse des végétaux*, etc. Et aussi par le prédicat *avoir lieu à*.

Propriété 2 : comme la relation méronyme / holonyme, elle se caractérise par le phénomène des héritages métonymiques. Les noms de site habituel héritent certain nombre de prédicats, de certaines de leurs classes corrélées.

Propriété 3 : les noms de site habituel peuvent être repris en anaphore associative par des noms d'objets.

Propriété 4 : le nom d'objet et le nom de site habituel corrélé sont reliés par la construction N de N` sous certaines conditions sémantiques et syntaxiques.

Propriété 5 : possibilité de la construction converse : N` de N, mais sous certaines conditions d'emploi.

3. 6. Définition d'une classe d'objet par ses méronymes appropriés

Dans certains cas, le vocabulaire est si riche que nous pouvons faire des subdivisions avec la seule prise en compte des opérateurs appropriés. Certaines classes d'objets, plus petites, sont dotées de nombreux opérateurs appropriés. Mais pour isoler certaines classes, il nous arrive de nous trouver

¹ Ibid.

en présence d'une insuffisance d'opérateurs appropriés ; en prenant en compte les méronymes appropriés, nous pouvons remédier à ce type de difficultés. Par exemple : le <poème versifié> a pour méronyme approprié le *vers*, <l'épopée> le *chant*, le <dictionnaire> l'*article*, la <fable> la *morale*.¹ Grâce aux méronymes appropriés, nous arrivons des fois à délimiter des petites classes comme : la <ballade> (classe qui contient cinq objets) grâce à l'*envoi* et la *rebriche*.²

Les méronymes appropriés ne servent pas uniquement à subdiviser les classes d'objets, mais ce sont eux-mêmes dotés d'opérateurs appropriés et appartenant à la classe d'ensemble considérée. De plus, ils ont une propriété supplémentaire, celle d'être définis par leurs relations avec les verbes et avec d'autres noms aussi.

4. L'anaphore dans les relations lexicales

4. 1. L'anaphore fidèle, l'anaphore infidèle et l'anaphore associative

Le processus syntaxique d'anaphore consiste à reprendre un segment antérieur du discours par un autre segment. Corblin³ définit la relation d'anaphore comme étant caractérisée par trois propriétés : dépendance interprétative d'un syntagme en position de GN à l'égard du texte où il apparaît, recrutement d'un terme comme antécédent et reprise de l'antécédent

¹ LE PESANT D, *Les compléments nominaux du verbe lire : Une illustration de la notion de « classe d'objet »*, Langages n° 115, 1994, p. 44

² Ibid.

³ CORBLIN F, *Anaphore et interprétation des segments nominaux*, Thèse d'Etat, Université Paris 7, 1985, cité par : LE PESANT D, *Anaphores associatives et classes d'objets*, Linguisticae Investigationes XX, Fascicule 1, Amsterdam : John Benjamins.

dans l'interprétation du terme dépendant. Ducrot et Todorov disent : «Un segment de discours est dit anaphorique lorsqu'il est nécessaire, pour lui donner une interprétation (même simplement littérale), de se reporter à un autre segment du même discours»¹.

Kleiber² illustre dans ses travaux, la distinction entre anaphores fidèles, infidèles et associatives. L'anaphore fidèle désigne un SN dont au moins le noyau est en même temps coréférent et lexicalement identique à l'antécédent, comme dans la phrase :

Un policier sonne à la porte ; peu après le policier s'éloigne

Une anaphore infidèle est également coréférente à l'antécédent, en revanche elle est sémantiquement et lexicalement différente de lui, tel la phrase :

Un policier sonne à la porte ; peu après l'homme s'éloigne

L'anaphore associative, n'est ni coréférente, ni lexicalement et sémantiquement identique à l'antécédent. Comme dans :

Il entre dans un village et va voir le maire

4. 2. L'utilisation des anaphores dans certaines relations lexicales

¹ DUCROT O, TODOROV T, *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris : Le Seuil, 1972, p. 358.

² KLEIBER G, *L'anaphore associative roule-t-elle ou non sur des stéréotypes ?*, Lieux Communs, Plantin, Christian (ed.), Editions Kimé : Paris, cité par : LE PESANT D, *ibid.*

L'anaphore associative actancielle met en relation un argument avec son prédicat approprié dans une configuration telle que le prédicat figure dans la phrase antécédente et que l'argument soit l'anaphore. Comme dans :

Pierre laboure. Cela lui est d'autant facile que le champ n'est pas humide

Elle est donc utile dans la recherche des prédicats appropriés des classes d'objets. Et elle permet également de confirmer l'existence d'une relation d'hyponyme à hyperonyme, les hyperonymes de classes d'objets peuvent être repris.

L'anaphore associative prédicative, comme l'anaphore actancielle, met en relation un argument et son prédicat approprié, mais dans un ordre inversé, cette fois ci, le prédicat figure en position d'anaphore et l'argument c'est l'antécédent de l'anaphore. Comme dans :

Lis ce livre ; l'auteur n'a pas fait dans la dentelle

En revanche, l'anaphore associative méronymique met en relation un méronyme (en position d'anaphore) avec son holonyme en position d'antécédent de l'anaphore.

L'hyperonyme d'une classe peut reprendre les hyponymes par un anaphore infidèle (troisième propriété de la relation d'hyperonymie, section 2.3), comme dans la phrase :

J'ai recueilli un caniche ; le chien était tout content¹

¹ LE PESANT D, *Utilisation des propriétés des anaphores dans la définition de certaines relations lexicales*, Langage 131, Paris : Larousse, 1998

L'anaphore infidèle est aussi un critère commode dans la définition des classes de prédicats.

5. Le mécanisme des tropes

5. 1. La métonymie

La métonymie est un trope par correspondance qui consiste à nommer un objet par le nom d'un autre objet due à une contiguïté entre ces objets et qui s'explique par une ellipse. Comme dans :

J'ai bu un verre (pour : *J'ai bu le contenu d'un verre*)¹

La référence a glissé d'un objet à un autre. Fontanier² a établi une classification des relations métonymiques, où nous pouvons distinguer différents types : de la cause pour l'effet, de l'instrument pour l'utilisateur de l'instrument, de la matière pour l'objet, du contenant pour le contenu, du lieu pour la chose, du signe pour la chose signifiée, du physique pour le moral ou pour la personne et enfin, de l'attribut vestimentaire pour la personne à laquelle cette chose est liée.

5. 2. La synecdoque

C'est un trope fondé sur la relation d'inclusion entre les référents dénotés, qui renvoie aux relations d'inclusion : la méronymie (*se laver la tête*) et l'hyponymie (*gagner son bifteck*). Il n'existe pas de frontières précises entre la synecdoque et la métonymie surtout celle de la matière pour l'objet,

¹ LEHMANN A, MARTIN-BERTHET F, *Introduction à la lexicologie sémantique et morphologie*, Paris, Nathan, 2003, p. 90

² FONTANIER P, *Les figures du discours*, Paris : Flammarion, 1830, cité par : LEHMANN A, MARTIN-BERTHET F, *Introduction à la lexicologie sémantique et morphologie*, Paris, Nathan, 2003, p. 90

elle est une fois prise pour une métonymie et une autre fois pour une synecdoque.

6. La polysémie

6. 1. Les polysémies lexicalisées

Comme nous l'avons précédemment dit, les classes d'objets sont conçues pour éclairer le traitement de la polysémie. Dans certains cas de polysémies lexicalisées, les classes sont combinées avec les traits pour permettre de différencier les emplois. Les termes prédicatifs sont caractérisés par les classes d'arguments propres à chacun de leurs emplois. Ainsi chaque emploi est décrit de manière appropriée.

6. 2. Les polysémies régulières

Par contre, les polysémies régulières fonctionnent autrement, il s'agit d'accumulation d'emplois à l'intérieur d'une même classe ; c'est le contexte et la nature des prédicats qui active un emploi et pas l'autre. Prenons l'exemple des <pays>. Si nous les considérons en tant que locatifs, ils auront pour prédicats appropriés : *résider, s'expatrier*, etc. Et héritent les prédicats des locatifs en général. Mais si nous les prenons comme des humains collectifs, ils auront des prédicats comme : *voter, insurrection*, etc. Et héritent également beaucoup de prédicats humains. Et c'est le cas des noms de composante d'une institution qui lèguent beaucoup de leurs prédicats appropriés à l'holonyme correspondant :

Le gouvernement de la France a pris une décision / La France a pris une décision

Aussi, il est possible pour les différents emplois d'être concaténés et anaphorisés (effet de syllepse). Prenons par exemple la phrase :

*J'ai parcouru cet immense état, il est en pleine ébullition*¹

Le pronom personnel est employé dans le sens humain collectif, tandis que son antécédent est dans le sens locatif (anaphore divergente)

La notion d'héritage multiple traite les cas de polysémie régulière en prenant en considération la relation discursive de syllepse, et cela toujours dans le cadre des classes d'objets.

Conclusion

La notion de classe d'objet étant située à l'intersection entre le lexique et la grammaire se trouve au centre de cet agencement. Il s'agit de classes sémantiques construites à partir de critères syntaxiques, chaque classe est définie à partir des prédicats qui sélectionnent les unités qui la composent de façon appropriée. Les classes lexicales ainsi construites se déterminent par leur forte faculté de prédiction pour plusieurs propriétés linguistiques. De plus, le modèle se prouve opératoire pour l'analyse des emplois et la désambiguïsation des unités polysémiques.

¹ LE PESANT D, MATHIEU- COLAS M, *Introduction aux classes d'objets*, Langage n 131, 1998, p. 15

CHAPITRE 3

Les noms généraux d'espaces géographiques

Introduction

Au sein du vaste ensemble des noms d'objets dimensionnels, il existe une catégorie de noms d'espaces géographiques qui englobe à la fois les noms d'espaces géographiques locatifs (espaces boisés, montagnes, états, etc.) et les noms d'espaces géographiques non locatifs (mers, lacs, rivières, etc.). Or, nous spécifierons par notre étude les noms d'espaces géographiques locatifs.

En vue d'une classification syntactico-sémantique des noms généraux des espaces géographiques, il s'avère nécessaire que nous systématisions les descripteurs à la fois syntaxiques et sémantiques, en tenant compte des propriétés syntagmatiques des mots appartenants à cette classe d'objets, pour ne retenir que les substantifs en position argumentale donnée et exclure le reste.

Dans un premier temps nous présenterons les hyperonymes de cette classe superordonnée de noms d'espaces géographiques. Ensuite, du fait que la classe d'objet se définit par relation avec les prédicats qui lui sont spécifiques, nous proposerons une classification globale des prédicats appropriés à cette classe d'objets. Nous examinerons après, de façon plus approfondie, les différents emplois de ces prédicats. Nous terminerons en évoquant les différentes relations méronymiques qui figurent au sein de la classe des noms d'espaces géographiques.

1. Hyperonymes généraux des noms d'espaces géographiques

Quand nous parlons de la relation hyponyme / hyperonyme, nous remarquons que parmi les éléments d'une classe d'objet définie par ses prédicats appropriés, il y en a certains qui ont un statut hiérarchique particulier sans former une sous-classe : ce sont les hyperonymes (Chapitre 2, section 2. 1) ou les mots généraux de la classe. Ces hyperonymes ne sont pas au-dessus de la classe, ce sont des éléments de la classe. Ainsi, il ne faut pas identifier l'hyperonyme d'une classe à celui de la classe superordonnée¹. Mais il arrive qu'une classe n'ait pas d'hyperonyme.

Rappelons que la relation hyponyme / hyperonyme se caractérise par les propriétés suivantes : héritage des prédicats et des méronymes appropriés de la classe hyperonyme par les hyponymes, transitivité des héritages et enfin la reprise par anaphore infidèle (Chapitre 2, section 2. 3).

Cette relation pose des problèmes de représentation à cause des hiérarchies qui peuvent être très hautes. Il arrive même que les taxinomies soient en intersection les unes avec les autres, d'où la nécessité de prendre en

¹ Le mot **canidé** n'est pas l'hyperonyme des noms de <chiens> , mais c'est l'hyperonyme des noms de <canidés> dont les éléments sont : chacal, loup, renard, chien, etc.

compte les héritages multiples. Toutefois, la relation reste indispensable pour une bonne description de la langue.

Les noms d'espaces géographiques ont pour hyperonymes, d'après les différentes sous-classes, les mots *lieu*, *région*, *territoire*, *espace*, *zone* et *endroit*. Ainsi nous pouvons repérer l'ensemble des noms de cette classe en utilisant le test de la reprise anaphorique ¹ par les noms : *lieu*, *région* ou *territoire*. Le test de reprise par anaphore infidèle est un critère crucial de reconnaissance des hyperonymes pour les classes d'objets qui ne peuvent pas être subdivisées en classes d'objets subordonnées. Exemple :

Elle habite dans une montagne ; (*la région*, *le territoire*, *le lieu*, *l'endroit*, *la zone*, *l'espace*) est calme

Néanmoins, en ce qui concerne la classe des noms d'espaces géographiques, qui est sous-catégorisée en sous classes, nous pouvons lui appliquer le test de la propriété d'accepter les prédicats appropriés des classes subordonnées (si un nom d'une classe d'objet peut être sélectionné par les prédicats appropriés de sa classe, ainsi que par les prédicats appropriés des sous-classes, c'est un hyperonyme)

Par exemple, le nom prédicatif *déboisement* est un prédicat approprié à la classe des <forêts> qui est une sous classe des <espaces géographiques>, donc il peut sélectionner les hyperonymes de la classe des <espaces géographiques> : *un déboisement massif de la région*.

¹ Le test de reprise anaphorique doit être utilisé avec prudence, car il ne représente pas uniquement signe de la relation d'hyperonymie, mais de d'autres relations lexicales encore, comme dans le cas où les anaphores infidèles ont une valeur métaphorique ou synonymique, des noms de qualités, ou encore des locutions anaphoriques semi-figées.

Cependant, les noms *zone* et *endroit* sont des hyperonymes plus généraux que *lieu*, *région* et *territoire*. Car *endroit* et *zone* sont les hyperonymes de noms de portions de n'importe quel objet dimensionnel.

Dans les paragraphes suivants, nous définirons les prédicats et les méronymes appropriés aux hyperonymes des noms d'espaces géographiques : *lieu*, *région*, *territoire*, *espace*, *zone* et *endroit*.

2. Les prédicats appropriés aux <espaces géographiques> en général

Nous pouvons décrire les propriétés linguistiques d'un mot seulement en faisant référence à sa distribution au sein de la phrase. De plus, les classes d'objets se définissent par les prédicats qui les sélectionnent en propre : *les prédicats appropriés*.

Certains prédicats n'exigent pas de restrictions sur le sémantisme de leurs arguments. Par contre, la majorité des prédicats imposent une caractérisation sémantique de leurs arguments ; raison pour laquelle nous les caractériserons en terme de traits sémantiques reliés à leur environnement par des contraintes de sélection. Cela permet de distinguer un certain nombre d'emplois en cas de polysémie.

Nous partons du constat que l'anaphore associative (chapitre 2 section 4. 2) ne fonctionne pas en cas de relation aberrante entre prédicat et argument, donc nous pouvons l'utiliser pour séparer les relations appropriées des relations irrégulière non-lexicalisées. C'est pourquoi, nous utilisons le test de l'anaphore associative pour différencier les prédicats appropriés des prédicats non appropriés. Comme dans la phrase :

J'ai fait une *exploration*, la *région* était dépeuplée.

Nous supposons que les prédicats qui ont le même sens, un sens approchant, ou dérivant de la même racine possèdent une distribution similaire, nous formerons des classes de prédicats contenant les types de prédicats sémantiquement cohérents, dont les arguments ont la même nature. Donc, une même idée sémantique englobera des prédicats de différentes natures.

Chaque classe de prédicats est construite à partir d'une réalité sémantique commune aux types de prédicats : verbal, nominal ou adjectival. La classification est organisée selon un découpage sémantico-logico-conceptuel du domaine des espaces géographiques.

Ces prédicats appropriés seront classés selon leurs propriétés syntaxiques et sémantiques comme suit.

2. 1. Verbes prédicatifs et noms prédicatifs déverbaux

Comme nous l'avons précisé, nous procéderons dans cette partie à une classification des prédicats verbaux et nominaux appropriés aux noms d'espaces géographiques selon des critères syntactico-sémantiques, nous ne les classerons pas suivant leur nature en tant que prédicats nominaux ou verbaux. Nous distinguerons les six principales grandes classes de prédicats suivantes.

2. 1. 1. Prédicats transitifs directs à sujet humain ayant un sens "statif"

Les verbes *habiter* et *occuper* sont des verbes prédicatifs appropriés aux noms d'espaces géographiques qui peuvent sélectionner comme arguments un

nom de la catégorie des humains en position de sujet, et un nom de la classe des <espaces géographiques> en position de complément d'objet direct, suivant cette structure :

N0<hum> *habiter, occuper* N1<espace géographique>depuis
N2<indice temporel>¹

Exemples :

Les agriculteurs habitent cette région depuis des milliers d'années

Les autorités occupent cette région depuis une semaine

Les deux prédicats verbaux *habiter* et *occuper* sont passivables. Dans ce cas, ils sélectionnent un nom de la classe des noms d'espaces géographiques en position de sujet et un nom humain comme complément d'agent, comme dans la construction :

N0<espace géographique> *être habité par* N1<hum>
être occupé par

Exemples :

Cette région est habitée par des agriculteurs

Cette région est occupée par les autorités

¹

< > : noms de

N0 : sujet

N1 : premier complément

N2 : deuxième complément

D'autre part, nous rencontrons l'emploi du nom prädicatif déverbal, *occupation*, qui est un dérivé du verbe occuper, suivant le modèle :

Occupation de N1<espace géographique>par N2<hum>

Exemple :

L'occupation de cette région par les autorités

2. 1. 2. Prädicats transitifs directs à sujet humain avec un passif ayant un sens " processus"

Les verbes *visiter, parcourir, explorer, traverser, aménager* et *sillonner* peuvent figurer comme prädicats dans des phrases où le sujet se caractérise par le trait humain, et en position de complément, est sélectionné un nom de la classe d'objet des <espaces géographiques>, selon la structure :

N0<hum> *visiter* N1<espace géographique> en N2<nom de temps>

parcourir

N2<nom de temps>

explorer

adverbe

traverser

aménager

sillonner

Exemples :

(1) *L'ambassadeur a visité cette région le mois dernier*

(2) *Les touristes ont parcouru cette région en une demi journée*

(3) *Ils traversent cette région rapidement*

(4) *Les scientifiques explorent la nouvelle région en été*

(5) *Les autorités ont aménagé cette région*

Nous remarquons que ces phrases sont complétées soit par un modifieur (l’adverbe) comme dans la phrase (3), soit par un nom de la classe des noms de temps¹ comme dans les phrases (1) et (5). Cependant l’indicateur de temps peut être précédé par « en » comme dans les phrases (2) et (4)

Nous rencontrons également l’emploi passif des verbes : *visiter*, *parcourir*, *explorer*, *traverser* et *aménager*, comme prédicats appropriés aux arguments sujets : les noms d’espaces géographiques. Le complément d’agent est un nom de la classe des humains, comme dans la structure :

N0<espace géographique> *être visité par* N1<hum>
être parcouru par
être exploré par
être traversé par
être aménagé par

Exemples :

La région est visitée par l’ambassadeur japonais
Cette région est parcourue par les touristes
Cette région est rapidement traversée par les policiers
La nouvelle région est explorée par les scientifiques
Cette région est aménagée par les autorités

Les noms prédictifs *visite*, *exploration*, *aménagement*, *sillonement* sont des noms d’actions dérivés respectivement des verbes *visiter*, *explorer*, *aménager* et *sillonner*. Ils acceptent un nom de la

¹ Nous suivons la description proposée par Le Pesant & Mathieu-Colas (1998), d’après laquelle il y a dix traits sémantico-syntaxiques d’arguments : humain prédictif, humain non-prédictif, animal, végétal, inanimé concret, nom de temps, locatif, action, événement, état.

classe des <espaces géographiques comme argument placé après la préposition *de*, suivant cette structure :

Visite de N1<espace géographique>

exploration de

aménagement de

sillonement

Exemples :

La visite de cette région le mois dernier

L'exploration de la nouvelle région par les scientifiques

L'aménagement de cette région par les autorités

2. 1. 3. Prédicats transitifs à complément locatif introduit par "dans"

Les noms de notre classe d'objets acceptent comme prédicats appropriés les verbes prédicatifs *vivre*, *habiter* (qui a un sens différent de celui de la section 2. 1. 1), *séjourner*, *camper*, *se trouver*, *s'installer*, *voyager*, s'ils sont suivis de la préposition *dans* (pour le verbe *camper* la préposition change selon le nom qui la suit), et avec un sujet humain. Comme dans la formule suivante :

N0<hum> *vivre dans* N1<espace géographique>

habiter dans

camper dans

séjourner dans

s'installer dans

se trouver dans

voyager dans

Exemples :

Les esquimaux vivent dans cette région

Ils habitent dans cette région

Les touristes campent dans la région

Nos amis ont séjourné dans notre région quelques jours

Les colons s'installent définitivement dans cette région

Il se trouve dans cette région par hasard

Les nouveaux mariés voyagent dans cette région

Toutefois, nous signalons que si en position N1 figure un nom de pays (qui fait partie de la classe des noms d'espaces géographiques), la préposition *dans* sera remplacée par *en*. Et au cas où, N1 est une ville, *dans* sera remplacée par la préposition *à*.

Le dérivé du verbe *camper*, le verbe *décamper* sélectionne un complément de la classe des noms d'espaces géographiques mais introduit par la préposition *de*, et un sujet humain selon la construction :

N0 <hum> *décamper de* N1 <espaces géographiques>

Cependant, le verbe *bivouaquer* = s'installer en bivouac, fait appel à un complément de la classe des <espaces géographiques> introduit par la préposition *dans*. Exemple :

Les soldats bivouaquaient dans le désert

Les noms de la classe des <espaces géographiques> peuvent avoir pour prédicats appropriés, les noms prédicatifs *vie dans*, *séjour dans*, *installation dans*, *voyage dans*, en respectant la structure suivante :

Vie de N0<hum> *dans* N1<espace géographique>

séjour dans

installation dans

voyage dans

Exemples :

La vie des esquimaux dans cette région

Le séjour de nos amis dans notre région

L'installation des colons dans cette région

Le voyage des nouveaux mariés dans cette région

2. 1. 4. Verbes de peuplement

Nous examinerons dans cette partie les verbes dits de peuplement (le verbe *peupler* et ses dérivés) prenant en compte l'aspect sémantique. Un sujet humain peut peupler un espace géographique, mais le sens variera selon les différentes structures syntaxiques.

Le prédicat *peupler*, étant approprié à la classe des noms d'espaces géographiques, peut sélectionner un nom à trait humain pluriel ou collectif comme argument sujet, dans une phrase où il appelle un nom de la classe des <espaces géographiques> en position d'argument complément. Et cela suivant la sous-catégorisation syntaxique du verbe *peupler* : transitif direct, comme suit :

N0<hum pluriel ou collectif>*peupler* N1<espace géographique>

Exemples :

Ces gens peuplent cette région

Cette communauté peuple la région

Le verbe prédicatif peupler a une transformation pronominale moyenne de la forme *se peupler de*, mais dans ce cas il appelle un argument sujet de notre classe des noms d'espaces géographiques, et un complément indirect ayant le trait inanimé, comme dans :

N0 <espace géographique> *se peupler de* N1 <inanimé>

Exemple :

Cette région se peuple de statues

Toutefois, le prédicat *être peuplé de* (la forme passive de N0 <hum> *peuple* N1 <espaces géographiques>), n'étant pas à la forme pronominale, sélectionne toujours un sujet de la classe des <espaces géographiques>, mais un complément humain. La phrase prendra la forme suivante :

N0<espace géographique> *être peuplé de* N1<hum>

Exemple :

Les agriculteurs peuplent cette région (active)

Cette région est peuplée d'agriculteurs (passive)

2. 1. 5. Le prédicat à dans une phrase à complément circonstanciel

La préposition *à* accompagnée d'un verbe support, est le prédicat des phrases à complément circonstanciel de lieu – qui pourrait appartenir à notre

classe d'objet – dans une situation où nous avons d'un côté un prédicat exprimant la détente et les loisirs, et d'un autre côté le complément de phrase de la classe des N1 <espaces géographiques>, qui sont tous deux corrélés sous le prédicat *à*, suivant cette structure :

N0 <hum> prédicat de détente ou de loisirs *avoir lieu à* N1 <espaces géographiques>

Dans et *en* sont des variantes du prédicat *à* qui dépendent du type du complément circonstanciel.

Pour les prédicats de détente et de loisirs, nous avons les verbes *excursionner*, *pique-niquer*, *estiver*, *se promener* et *saucissonner*, qui sont des prédicats qui sélectionnent un sujet humain dans une phrase à complément circonstanciel de lieu de la classe des <espaces géographiques>, selon la construction :

N0 <hum> *excursionner* prép N1 <espaces géographiques>

se promener

pique-niquer

estiver

saucissonner

Exemples :

Il s'est promené dans la région

Nous pique-niquerons dans cette région

Il estivait à la campagne

Les jeunes excursionnaient en montagnes

Cela concernant le verbe *promener* dans son emploi pronominal, mais dans son emploi transitif direct, la phrase prendra la structure suivante :

N0 <hum> *promener* N1<hum ou animal> dans N2 <espaces géographiques> à travers

Exemples :

Il promène son ami dans la région

Il a promené le chien à travers la région

Nous avons également les noms prédicatifs *excursion*, *promenade* et *pique-nique*. Ces noms s'emploient dans un SN ou dans une phrase accompagnés de verbes supports, avec un sujet humain.

Exemples :

Une excursion dans le désert

Une promenade en montagnes

Un pique-nique en forêt

Le nom prédicatif *excursion*, qui convient aux noms d'espaces géographiques en général, a des hyponymes qui conviennent chacun à une classe sous-ordonnée à notre classe. Nous avons par exemple les noms *ascension* pour une excursion en montagne, et *croisière* pour une excursion en mer.

Certains verbes qui ont le verbe *marcher* pour hyperonyme, sont des prédicats qui conviennent à ce que nous venons de dire, comme : *déambuler*, *se balader*, *vadrouiller*, *baguenauder*, *flâner*, *rôder*, suivant cette structure :

N0 <hum> *se balader* prép N1 <espaces géographiques>

baguenauder

déambuler

vadrouiller

flâner

rôder

Mais parmi ces prédicats, il y a ceux appropriés aux <espaces publics urbains> et d'autres appropriés aux <espaces naturels>.

2.2. Adjectifs prédicatifs

Afin de mieux délimiter et définir notre classe de noms d'espaces géographiques, nous pouvons recourir à d'autres critères de classification. Tout objet pris dans la classe des <espaces géographiques> est susceptible d'être sélectionné par l'un des adjectifs appropriés à cette classe.

En grammaire traditionnelle, il est courant de différencier les adjectifs suivant leurs fonctions dans la phrase. Nous parlons donc d'adjectif épithète qui modifie le nom et de l'adjectif attributif qui fait partie du prédicat et suit un verbe copule. Les adjectifs épithètes se distinguent en trois groupes : les adjectifs qui correspondent à un attribut, les épithètes de relation (relationnelles) qui sont équivalents à un complément du nom, et les épithètes par transfert (qui sont transférées d'un nom à un autre nom du même domaine sémantique ou de la même famille lexicale). Cependant, Quirk, dans *Une grammaire pour l'anglais*, propose une distinction entre les trois classes suivantes : les adjectifs qui admettent la fonction attributive seulement (ces adjectifs ne caractérisent pas directement le référent du nom), les adjectifs qui admettent la fonction prédicative seulement, ou les adjectifs qui admettent les deux fonctions attributives et prédicatives.

Beaucoup d'adjectifs peuvent figurer en position d'épithète de noms qui leur sont appropriés. Dans certaines conditions, ces noms sont effaçables¹, ce qui peut servir de base à la construction de classes d'adjectifs². C'est de cette façon (comme dans les exemples) que nous avons essayé de classer les adjectifs prédicatifs appropriés aux noms d'espaces géographiques sous les quatre classes que nous étudierons dans cette partie, adjectifs de climat, adjectifs de paysage, adjectifs de population et adjectifs d'activité économique. Exemples :

Le climat de cette région est chaud = cette région est chaude

La population de cette région est hospitalière = cette région est hospitalière

Le paysage de cette région est désertique = cette région est désertique

2. 2. 1. Les adjectifs de climat

Les noms d'espaces géographiques admettent les adjectifs de climat comme adjectifs appropriés, nous trouvons dans cette classe des adjectifs comme : *chaud, froid, humide, tempéré*, etc. Cela prendra la configuration suivante :

N0 <espaces géographiques> être adjectif de climat

Exemples :

Cette région est chaude

Cette région est froide

Cette région est tempérée

¹ Cette planète est de FORME sphérique = cette planète est sphérique

² Adjectifs de <forme>, de <couleur>, etc.

Cette région est glacée

Cette région est humide

Cette région est boréale

Cette région est tropicale

Cette région est alpine

2. 2. 2. Les adjectifs de paysage

Des adjectifs qui qualifient les paysages, sont également des adjectifs appropriés aux noms qui appartiennent à notre classe d'espaces géographiques. La phrase sera structurée comme suit :

N0 <espace géographique> être *adjectif de paysage*

Exemples :

Cette région est dénudée

Cette région est boisée

Cette région est désertique

Cette région est forestière

Cette région est aride

Cette région est plissée

Cette région est montagneuse

Cette région est volcanique

Cette région est plantée

2. 2. 3. Les adjectifs de population

Nous allons le voir un peu plus loin dans ce chapitre (section 3. 6) que le nom *population* est l'un des méronymes de la classe des <espaces

géographiques>. Il lègue donc beaucoup de ses prédicats appropriés à son holonyme, y compris les adjectifs, d'où la structure :

N0 <espaces géographiques> *être adjectif de population*

Exemples :

Cette région est arriérée

Cette région est dépeuplée

Cette région est surpeuplée

Cette région est dévastée

Cette région est libérée

Cette région est libre

Cette région est occupée

Cette région est riche

Cette région est pauvre

Cette région est hospitalière

Cette région est inhospitalière

Cette région est défavorisée

Cette région est prospère

2. 2. 4. Les adjectifs d'activité économique

Les adjectifs appartenant à la classe des adjectifs d'activité économique tels : *agricole, touristique*, etc. sont appropriés aux noms d'espaces géographiques. Ainsi, nous acceptons la structure suivante :

N0 <espaces géographiques> *être adjectif d'activité économique*

Exemples :

Cette région est agricole

Cette région est industrielle

Cette région est commerciale

Cette région est minière

Cette région est rurale

Cette région est touristique

Cette région est industrialisée

Cette région est développée

Cette région est sous-développée

2. 2. 5. Les adjectifs dérivés de noms propres

Cependant, nous rencontrons des adjectifs un peu particuliers, qui sont tirés de noms propres (toponymes). Ce ne sont pas des prédicats, ce sont des adjectifs relationnels. Alors, les phrases suivantes restent d'une acceptabilité douteuse :

? *Cette région est alpine.*

? *Cette région est méditerranéenne.*

* *Cette région est rhénane.*

* *Cette région est lyonnaise.*

Ces adjectifs ne peuvent pas être attribut du sujet, ils peuvent être épithète dans un syntagme nominal. Nous disons *la région lyonnaise, la région parisienne, etc.*

3. Les méronymes appropriés aux <espaces géographiques> en général

La méronymie fournit un critère supplémentaire dans la définition des classes ; or elle a une importance particulière dans le vocabulaire des noms d'espaces géographiques qui sont méronymes les uns des autres, surtout pour les collectivités territoriales, ce qui n'est pas un cas ordinaire.

Nous avons décrit antérieurement (Chapitre 2, section 3. 1. 2) les propriétés linguistiques des différentes catégories de méronymes comme elles étaient définies par Le Pesant 2000¹. Nous suggérons dans cette partie, une classification des différents méronymes des noms d'espaces géographiques. Ces méronymes ne constituent pas une catégorie homogène. Dans la classe des noms d'espaces géographiques, nous rencontrons sept principaux types de relations méronyme / holonyme. La relation méronymique se manifeste au sein du SN de forme : *le N-méronyme de N'*, son cadre général c'est la construction : *N de N'*. Pour construire ces classes, nous utilisons conjointement avec d'autres propriétés syntaxiques la propriété de figurer en position d'anaphore associative méronymique (chapitre 2, section 4. 2.)

L'anaphore associative méronymique offre un bon fondement à la notion de méronyme approprié. Car il arrive qu'une classe de méronymes soit appropriée à certaine classe d'objets.

¹ LE PESANT D, *Suggestions méthodologiques pour une typologie des classes de méronymes*, Scolia 12, Publications de l'université Marc Bloch : Strasbourg, 2000

3. 1. La relation limite / objet dimensionnel

N <bords> de N` <espace géographique>¹

Les noms de <bords> sont une classe de méronymes d'espaces géographiques. La classe des <bords> est définie par des prédicats appropriés comme : *border*, *longer*, etc. Cependant, cette classe se subdivise en sous-classes de noms de bords, suivant les sous-classes de noms d'espaces géographiques aux quelles ils sont des méronymes appropriés. Exemples :

Les *côtes* de <étendues d'eau de mer>

Le *littoral*

Les *berges* de <étendues d'eau douce>

Les *rives*

La *lisière* de <étendues boisées>

L'*orée*

3. 2. La relation division géométrique / objet dimensionnel

Elle est proche de la relation division / totalité (section 3. 5.)

Exemples :

Le *centre* de la région

Le *sud* de la région

Le *nord* de la région

L'*est* de la région

¹ N : le méronyme (la partie)

N` : l'holonyme (le tout)

L'*ouest* de la région

3. 3. La relation localisation interne / objet dimensionnel

L'intérieur est l'hyperonyme de noms de localisation interne.

Exemples :

L'*intérieur* d'une région

Le *fond* d'une région

La *surface* d'une région

3. 4. La relation élément / collection

Le verbe *compter* est le prédicat approprié de cette relation, le cadre de la relation est la structure : N`-holonyme de card N-méronyme. Exemples :

Une région de neuf *Etats*

habitants

contrées

pays

nations

royaumes

3. 5. La relation division / totalité

C'est une sous-classe de la relation élément /collection. Elle est également appropriée à une sous-classe des noms d'espaces géographiques, celle des <pays (collectivités territoriales)>. Elle a pour prédicats appropriés : *diviser en* et *être divisé en*. Exemples :

Les *provinces* de cet état

La *capitale*

Les *départements*

Le *canton*

Les *villes*

Les *villages*

Les *bourgs*

Les *patelins*

3. 6. Nom de composante d'une institution

Des mots comme *population*, *peuple*, *gouvernement* sont considérés comme des méronymes. En effet, ils acceptent le prédicat *être une composante de*, ils sont repris par anaphore associative, et ils lèguent certains de leurs prédicats appropriés à leurs holonymes. En intersection avec notre classe d'objet cette relation prend la forme suivante :

N <hum pluriel ou collectif> de N` <espace géographique>

Exemples :

Les *citoyens* de la région

Le *peuple* de la région

La *population* de la région

3. 7. La relation classe / classe superordonnée

A partir de la classe des noms d'espaces géographiques, nous pouvons définir les classes d'objets de ses parties appropriées. La structure syntaxique de cette relation est comme nous l'avons déjà dit **N de N`** dont la propriété essentielle est la suppression du second élément s'il est une anaphore fidèle (chapitre 2, section 4. 1).

La classe des <espaces géographiques> a pour méronymes appropriés les hyperonymes des différentes sous-classes en lesquelles elle se subdivise. Cette relation est également conforme à un des types de relations méronymiques : la relation **zone / lieu**, dite aussi **partie d'un espace / espace**.

Exemples :

Les *montagnes* d'une région.

Les *forêts*

Les *plaines*

Les *rivières*

Les *mers*

Les *lacs*

3. 8. La relation objet / site habituel

Comme nous l'avons antérieurement vu (chapitre 2, section 3. 5.), la relation objet / site habituel est semblable à la relation méronyme / holonyme. Elles ont plusieurs propriétés en commun tels que les héritages métonymiques. Cette relation est présente entre les noms d'espaces géographiques et certains mots comme *faune, flore, touriste, etc.*

Conclusion

La classification qui vient d'être présentée se caractérise par un équilibre entre les aspects syntaxique et sémantique.

Notre classe d'objet fait partie d'un réseau lexical hiérarchisé avec des relations de méronymie et d'hyperonymie. Ainsi la classe des noms d'espaces

géographiques est la classe hyperonyme d'autres classes, comme nous allons le voir.

CHAPITRE 4

La classe des noms de montagnes

Introduction

Une sous-classe de mots possède des opérateurs et des arguments particuliers, et la signification qui convient correspond à des relations syntaxiques. Par conséquent, la signification de la phrase est obtenue à partir des positions et de la signification des prédicats et des arguments. Cette fine relation entre la structure et le sens d'une phrase consiste à associer des formes syntaxiques à des éléments de sens, en prenant en compte les propriétés distributionnelles des composants de la phrase.

La classe des noms d'espaces géographiques comporte plusieurs méronymes. Nous essaierons dans ce chapitre d'établir une classification syntactico-sémantique de l'un des méronymes, il s'agit de la classe de noms de montagnes. Nous commencerons par une détermination des noms généraux de cette classe. Puis, nous classerons les différents prédicats appropriés aux noms de montagnes. Pour parler à la fin du chapitre des méronymes appropriés à cette classe de noms.

1. La classe des <régions montagneuses>

Parmi les sous-classes des <espaces géographiques>, nous rencontrons la classe des noms de régions montagneuses, tels que : *massif montagneux* et ses hyponymes : *sierra, chaîne, cordillère*.

Nous rencontrons également les noms de reliefs : *montagne, sommet, pic, monticule, etc.* Ces noms sont considérés comme des méronymes des <régions montagneuses>. Exemples :

Les pics du massif montagneux

Les monticules du massif montagneux

Les sommets du massif montagneux

Les noms de montagnes (hyponymes de reliefs), qui sont des méronymes des <régions montagneuses>, ne sont pas tous des hyponymes des <espaces géographiques>. Les hyponymes doivent admettre les prédicats appropriés des <espaces géographiques> (que nous avons classés chapitre 3, section 2). Exemples : *vivre dans, être peuplé de, etc.* Or, nous remarquons que des noms comme *monticule, volcan* n'acceptent pas ces prédicats :

* *J'habite dans (ce volcan, ce monticule)*

Ces noms de reliefs, méronymes des <régions montagneuses> sont des méronymes de la classe superordonnée des <espaces géographiques>.

2. Hyperonymes de la classe des <montagnes>

Les classes d'objets ne doivent leur validité qu'aux propriétés linguistiques qui leur sont associées, d'où une nouvelle lecture de l'hyperonymie.

La relation d'hyponymie est une relation hiérarchique qui unit un mot spécifique, l'hyponyme, à un mot plus général nommé l'hyperonyme (appelé dans le cadre de l'analyse sémique archi-lexème ou incluant), et qui met en jeu des classes de référents. Les co-hyponymes ont le même hyperonyme. Cette relation est souvent décrite à partir de la relation *être un*.

A partir de ce principe, il est possible d'élaborer des réseaux lexicaux de type hiérarchique, la hiérarchisation est bloquée vers le haut par la présence de noms très généraux (chose, truc) et vers le bas par des périphrases développées. Les structures lexicales hiérarchiques diffèrent d'une langue à l'autre, et peuvent présenter des trous lexicaux.

Pour ce qui est de la classe des noms de montagnes, toujours en utilisant le test de reprise par anaphore infidèle, nous avons vérifié que les noms qui appartiennent à la classe des montagnes ont pour hyperonyme les mots : *montagne* et *mont*. Le nom *mont* suivi d'un nom propre désigne un nom géographique (un toponyme), tel que, *le mont blanc*.

Les noms de la classe des noms de montagnes sont :

aiguille

chaîne de montagne

chaînon

cime

col

cordillère

crête

dent

escarpement

mont

montagne

monticule

pic

piton

pointe

relief

roc

rocher

sierra

six

sommet

tertre

volcan

3. Les prédicats appropriés aux noms de montagnes

Les noms de montagnes en tant que méronymes de la classe des noms d'espaces géographiques, héritent les prédicats appropriés de cette dernière. Mais en plus ils ont leurs prédicats appropriés. Chaque prédicat offre un critère distinctif, nécessaire et suffisant pour fonder une définition et une délimitation de la classe.

3. 1. Prédicats ayant un sens d' « activité sportive »

Les verbes transitifs directs *escalader* et *ascensionner* sont des prédicats appropriés aux noms de montagnes, qui sélectionnent un sujet humain et un complément direct de la classe des <montagnes>, cela prendra la construction suivante :

N0 <hum> *escalader* N1 <montagnes>

ascensionner

Exemples :

Les alpinistes escaladent la montagne

Ils ascensionnaient la montagne

En revanche, les verbes *varapper*, *skier* et *randonner* sont également des prédicats appropriés aux noms appartenant à la classe des <massifs montagneux>, qui ont les montagnes comme méronymes. Ces verbes sélectionnent un nom de la classe des <hum> en position sujet. Les noms de montagnes seront des compléments de phrase corrélés par la préposition *dans*, et un nom de la classe des <montagnes> après *en*, comme dans la structure suivante :

N0 <hum> *varapper dans* N1 <montagnes>

randonnée

skier

Exemples :

Les alpinistes varappent dans cette montagne

Les enfants skient dans cette montagne

Ils randonnaient dans cette montagne

Les prédicats nominaux : *alpinisme*, *escalade*, *randonnée*, *ascension*, *varappe*, *ski*, *parapente*, *trekking* sont généralement accompagnés des verbes supports *faire* ou *pratiquer*. Ils sélectionnent de même un nom de la classe des <humains> comme argument sujet et un nom de la classe des <montagnes> précédé par *en*, au sein de la construction suivante :

N0 <hum> faire *de l'alpinisme* en <montagnes>

l'escalade

du ski

la randonnée

l'ascension

la varappe

du trekking

du parapente

Exemples :

Les sportifs font de l'alpinisme en montagne

Les alpinistes font de l'escalade en montagne

Les enfants faisaient du ski en montagne

Il fait une randonnée en montagne

L'alpiniste fait une ascension en montagne

Les sportifs font la varappe en montagne

Le sportif fait du trekking en montagne

Ils font du parapente en montagne

3. 2. Prédicats ayant le sens de « culminer »

Nous désignons ici les prédicats *culminer à*, *avoir une altitude de*, *s'élever à* et *se dresser à*, qui sélectionnent un nom de la classe des <montagnes> comme argument sujet et un complément indirect, comme suit :

N0 <montagnes> *culminer à* N1 <locatif>

s'élever

se dresser

Exemples :

La montagne culmine à mille mètres

La montagne se dresse à l'horizon

La montagne s'élève au dessus des autres sommets

Le nom prädicatif *élévation*, sélectionne un complément de la classe des noms de montagnes, introduit par la préposition *de*, comme dans la phrase suivante :

L'élévation de la montagne par rapport au niveau de la mer

Par contre, le nom *altitude* est accompagné du verbe support *avoir*. Il sélectionne un sujet de la classe <des montagnes> et un complément qui contient un adjectif cardinal introduit par la préposition *de*, comme dans la construction suivante :

N0 <montagne> *avoir une altitude de* card N1<unité de mesure de longueur>

Exemple :

Cette montagne a une altitude de huit cents mètres

Nous citons également le prédicat adjectival *élevé*, qui sélectionne un sujet de la classe des <montagnes> selon la structure :

N0 <montagnes> être *élevé*

Exemple :

Les montagnes sont élevées

3. 3. Prédicats ayant un sens d'activité géologique

Nous désignons les prédicats nominaux *aplanissement*, *érosion*, *orogénèse*. Ils sélectionnent un complément de la classe des <montagnes>, introduit par la préposition *de*.

Aplanissement de N1 <montagnes>

Erosion

Orogenèse

Exemples :

L'aplanissement d'une montagne

L'orogénèse d'une montagne

L'érosion d'une montagne

3. 4. Prédicats de dimension

Les prédicats adjectivaux : *haute*, *moyenne*, *petite*, *grande* peuvent sélectionner des noms de montagnes en position sujet, comme suit :

N0 <montagnes> être *haute*

petite

grande

moyenne

Exemples :

Cette montagne est haute

Ces montagnes sont petites

Les montagnes sont grandes

Cette montagne est moyenne

3. 5. Verbe transitif à complément animal

Le verbe *estiver* (autre que celui du chapitre 3, section 2. 1. 5) sélectionne des noms de pâturages de montagne. Le nom pâturage étant effaçable, le prédicat est légué métonymiquement (chapitre 2, section 5. 1) aux noms de la classe des <montagnes>. Il sélectionne un sujet humain et un argument complément de la classe des <animaux>. Suivant cette construction :

N0 <hum> *estiver* N1 <animal> prép N2 <montagnes>

Exemple :

Le berger estive les moutons dans les pâturages de montagne = le berger estive les moutons dans la montagne

4. Les méronymes appropriés aux <montagnes>

La relation méronyme / holonyme représente une différence de comportement syntaxique qui renvoie à la complexité et à la diversité des relations méronymiques. Ce couplage de relations de partie à tout et de tout à partie, forme une grande famille de relations plus ou moins similaires, qualifiées par Cruse de « puzzle sémantique ».

Etant donné que les noms de montagnes forment une sous-classe des noms d'espaces géographiques, ils héritent leurs méronymes tels que : *le haut, le bas, le milieu, le centre, le côté*, etc. qui représentent la relation « division géométrique / objet dimensionnel ». De plus nous trouvons les relations méronymiques suivantes.

4. 1. La relation limite / objet dimensionnel

Les noms de limites forment une classe définie par des prédicats appropriés comme : *border, longer*, etc. Dans cette classe nous trouvons des noms qui représentent des méronymes appropriés aux noms de montagnes, tels que : *versant, sommet, pic, pente, cime, face, façade, crête*. Les méronymes appropriés que nous venons de citer sont considérés comme l'un des types de relations méronyme / holonyme qui est : la relation « limite / objet dimensionnel »

N (*versant, sommet, pic, pied, pente, cime, face, façade, crête*) de
N<montagnes>

Exemples :

Le versant d'une montagne

Le sommet d'une montagne

Les pics des montagnes

Le pied de la montagne

Les pentes d'une montagne

Les cimes d'une montagne

La crête de la montagne

Le façade de la montagne

Le point culminant d'une montagne

4. 2. La relation portion / masse :

Comme nous l'avons vu (chapitre 2, section 3. 3) dans ce type de relations, le méronyme et l'holonyme ont le même hyperonyme. Les <montagnes> ont pour méronymes les noms : *alpage, pâturages*. Les noms

montagne, alpage, pâturage ont un hyperonyme commun qui est l'hyperonyme des <espaces géographiques> : *région*. Nous dirons :

les alpages de cette région

les pâturages de cette région

4. 3. La relation objet / site habituel

Nous avons signalé (chapitre 2, section 3. 5) que cette relation ressemble à la relation méronyme / holonyme en raison d'avoir plusieurs propriétés en commun. Or, nous classons dans cette catégorie la relation qu'entretiennent les mots *montagnards, alpinistes, randonneurs* avec les <montagnes>.

Conclusion

Ainsi, nous pouvons définir la classe des noms de montagnes par ses prédicats appropriés (*escalader, culminer, avoir une altitude de*, etc.), ses hyperonymes (*massif montagneux*) et par ses méronymes appropriés (*versant, sommet, pic*, etc.). Ces propriétés nous permettent de déterminer l'extension de cette classe de noms. Des paramètres syntactico-sémantiques nous ont permis de classer les différentes propriétés. Nous avons obtenu des catégories de prédicats telles que : prédicats ayant le sens d'activité sportive, prédicats ayant le sens d'activité géologique, prédicats ayant le sens de culminer, etc. Nous avons repéré également des relations méronymiques comme : la relation limite / objet dimensionnel, la relation portion / masse.

La classe des noms de montagnes est susceptible d'être subdivisée en sous-classes, pour lesquelles les hyperonymes sont certains des hyponymes de la classe des <montagnes>. Nous avons par exemple la classe des <volcans>,

dont, pour la définir, nous devons étudier les prédicats appropriés (*être en éruption, être éteint*, etc.) et les méronymes appropriés (cratère, coulée de lave, etc.). Nous revenons donc à l'idée de la structure hiérarchique et les emboîtements récursifs des classes au sein d'un vocabulaire.

CHAPITRE 5

La classe des noms de forêts

Introduction

Quand nous définissons une classe d'objets, nous avons le choix entre deux méthodes : énumérer les noms que comporte la classe (la définir en extension), ou la définir à l'aide des propriétés communes aux objets de la classe, notamment les hyperonymes, les méronymes et les prédicats appropriés (définition en intension). Extension et intension sont en relation complémentaire, l'intension d'un nom détermine son extension.

Dans ce chapitre nous aborderons une autre sous-classe de la classe générale des noms d'espace géographiques qu'est la classe des noms de forêts. Dans un premier temps, nous définirons cette classe en citant les hyperonymes. Puis, nous classerons les prédicats appropriés, et en dernier lieu nous signalerons les différentes relations méronymiques que nous avons pu distinguer.

1. Les hyperonymes des <forêts>

Les hyperonymes sont des mots plus généraux que d'autres d'une même classe d'objets. D'un point de vue référentiel, la classe des entités dénommées par l'hyponyme est incluse dans la classe des entités dénommées par l'hyperonyme. Par conséquent, la classe de l'hyponyme est incluse dans celle de l'hyperonyme.

Les hyperonymes de la classe des noms de forêts sont les noms *forêt* et *bois*.

Les <forêts> sont des hyponymes des <espaces naturels> qui sont des méronymes des <espaces géographiques>, que nous avons étudiés au chapitre 3. Nous dirons :

Les forêts de cette région

Les noms qui appartiennent à la classe des <forêts> sont :

aulnaie

bois

bosquet

boulaie

châtaigneraie

chênaie

forêt

forêt de montagne

forêt-galerie

frênaie

futaie

gaulis
hallier
hêtraie
mangrove
maquis
ormaie
perchis
pineraie
sapinière
sauçaie
savane arborée
taillis

2. Les prédicats appropriés aux noms de forêts

Les constructions que nous allons voir peuvent être considérées comme faisant partie de la description des emplois des noms qui appartiennent à la classe des <forêts>. Nous procédons à une description qui fournit des informations syntaxiques et d'autres sémantiques.

2. 1. Prédicats ayant le sens de dégrader

2. 1. 1. Verbes transitifs directs à sujet humain ayant le sens de dégrader

Des verbes tels que *déboiser*, *abattre*, *couper*, *détruire*, *déforester* sélectionnent un nom de la classe des <humains> comme argument sujet, et un argument complément de la classe des <forêts>, suivant cette construction :

N0 <hum> *déboiser* N1 <forêt>

abattre

couper

détruire

Exemples :

Ces hommes abattent la forêt

Ils coupent une forêt

Ils détruisent cette forêt

2. 1. 2. Transformation passive

Les verbes *abattre* et *couper* ont une transformation passive, où ils font appel à un sujet de la classe des <forêts> et un complément d'agent humain introduit par la préposition *par*. La phrase aura la structure suivante :

N0 <forêt> *abattu par* N1 <hum>

coupé

Exemples :

La forêt a été abattue par eux

Cette forêt a été coupée par les bucherons

2. 1. 3. Prédicats nominaux ayant le sens de dégradation

Nous trouvons également des noms exprimant le même sens que les verbes (section 2. 1.1). Des noms prédicatifs comme *déboisement*, *déforestation*, *destruction*, *abattage*, *désertification*, *coupe*, *incendie*. Ce sont comme ces verbes, des prédicats appropriés des <espaces naturels>, auxquels les <forêts> sont des hyponymes.

Déboisement de N1 <forêts>

incendie

destruction

abattage

coupe

Exemples :

Le déboisement massif d'une forêt

L'abattage d'une forêt

La coupe d'une forêt

2. 2. Prédicats ayant un sens d'une activité de sylviculture

Comme prédicats ayant cette signification, nous trouvons des verbes et des noms déverbaux. Mais les noms de forêts dans un tel cas sont considérés en tant que <surfaces cultivables> plutôt que des noms de forêts naturelles.

2. 2. 1. Verbes transitifs ayant le sens d'une activité de sylviculture

Les prédicats *boiser, planter, arroser, bêcher, défricher, débroussailler* (ainsi que leurs dérivés comme *reboiser, replanter, etc.*) sélectionnent un argument sujet humain et un argument complément de la classe des <forêts>. La phrase sera structurée comme suit :

N0 <hum> *planter* N1 <forêts>

défricher

débroussailler

Exemple :

Des bénévoles plantent une forêt

2.2.2. Prédicats nominaux ayant le sens d'une activité de sylviculture

Il existe aussi des noms prédicatifs comme *reforestation, boisement, reboisement, plantation, débroussaillage*, etc., qui apparaissent dans un SN, avec un complément de la classe des <forêts> introduit par la préposition *de*, ou dans une phrase accompagnés d'un verbe support à sujet humain ou de la construction *il y a*.

Exemples :

Une plantation d'une forêt

Le débroussaillage d'une forêt

2. 3. Verbes pronominaux

Nous citons le verbe pronominal *se régénérer* qui est un prédicat qui sélectionne un argument sujet de la classe des <forêts>, suivant la construction :

N0 <forêts> *se régénérer*

Exemples :

La forêt se régénère naturellement

Nous rencontrons aussi un nom dérivé du verbe *régénérer*. Il s'agit de *régénération*, qui appelle un nom de la classe des <forêts> comme complément introduit par *de*, dans un SN de la forme :

La régénération de N1 <forêts>

2. 4. Adjectifs prédicatifs exprimant le type d'exploitation

Nous désignons les adjectifs *domanial, communal, usager, privé, particulier* qui peuvent s'employer avec un sujet de la classe des <forêts>, suivant la construction :

N0 <forêts> être *domanial*
usager
privé
communal

Exemples :

Cette forêt est domaniale

Cette forêt est usagère

Cette forêt était privée

Cette forêt est communale

2. 5. Prédicats adjectivaux exprimant l'aspect du peuplement forestier

Dans cette catégorie nous mettons les adjectifs : *arboré, fertile, dense, profond, épais, impénétrable, touffu, vierge, bas, sombre*, etc. qui peuvent sélectionner les noms de forêt en position sujet :

N0 <forêts> être *dense*
profond
touffu
vierge

Exemples :

La forêt est dense

La forêt est profonde

Ces bois sont touffus

Cette forêt est vierge

2. 6. Adjectifs légués d'un méronyme

Nous verrons (section 3. 1) que le nom arbre est un méronyme de forêt. Or du syntagme : des arbres à feuilles sempervirentes, nous obtenons le syntagme : la forêt est *sempervirente*¹. De la même manière, lui sont offerts d'autres adjectifs comme : *décidu*² et *semi-décidu*. Ainsi nous aurons :

Cette forêt est décidue

Cette forêt est semi-décidue

3. Les méronymes appropriés aux <forêts>

La relation méronyme / holonyme existe entre un couple de termes dont le méronyme dénote *une partie* , et l'holonyme dénote *le tout*. C'est une relation logique d'implication, tout comme la relation hyponyme / hyperonyme. Le méronyme et l'hyponyme ont une composante de sens relationnel qui implique leur liaison à d'autres termes qui sont respectivement l'holonyme et l'hyperonyme.

¹ Mot appartenant au domaine botanique. En parlant de la forêt dense tropicale humide, dont les essences sont à feuillage permanent. *Forêts sempervirentes de l'Amazonie* : ainsi désignées car la majeure partie des arbres des étages supérieurs ne perdent pas leurs feuilles pendant la saison sèche. Il est rare qu'un arbre soit tout entier dépouillé ; le renouvellement des feuilles se fait suivant les espèces et les époques variables (/www.lexilogos.com)

² Mot appartenant au domaine botanique, à propos d'une forêt dont les arbres sont à feuilles caduques. La forêt dense à feuilles caduques ou forêt décidue (/www.lexilogos.com)

Les noms qui appartiennent à la classe des <forêts> ont certains méronymes appropriés et d'autres hérités. Nous essaierons de les classer dans les catégories de relations méronymiques établies par Le Pesant.

3. 1. La relation élément / collection

Les noms de forêts sont des noms collectifs, et les noms de certains *arbres* sont des méronymes de la catégorie « élément d'une collection » (chapitre 2, section 3. 3). Cette relation est caractérisée par le prédicat *compter* et par la construction : N` de card N. Exemple :

Une forêt de 10000 sapins

Ici, les méronymes des noms de forêts appartiennent à une sous-classe des <espèces végétales>, il s'agit de la classe des <arbres des bois (forestiers)>. Nous rencontrons des phrases ayant la structure : N`<forêts> de N <arbres des bois>. Par contre, nous ne pouvons pas rencontrer une structure comme : N`<forêts> de N <légumes>, ou encore N`<forêts> de N<céréales>.

Exemples :

Une forêt de chênes

Une forêt de hêtres

Une forêt de résineux

Une forêt de conifères

* *Une forêt de salade*

* *Une forêt de maïs*

* *Une forêt de pommiers*

3. 2. La relation constituant / concret

Il s'agit de la relation entre un objet et son constituant ou sa matière. Ce genre de relation existe entre les noms de la classe des <arbres> et le nom *bois*. Les syntagmes de construction : N <constituant> de N`<concret> sont un site favorable pour l'effacement du complément du nom, s'il est une anaphore fidèle (chapitre 2, section 4. 1). Exemple :

Je sciais un chêne ; le bois était dur

De la phrase : *Le bois des arbres de la forêt est dur*. Nous obtenons la phrase : *le bois de la forêt est dur*. (Le nom *forêt* est holonyme de *arbre*, donc il hérite certains méronymes de ce dernier « héritages synecdochiques »). D'où la construction :

Le *bois* de N`<forêts> (méronyme hérité)

3. 3. La relation portion / masse

Dans la relation portion / masse, le méronyme et l'holonyme sont des co-hyponymes. Nous constatons que cela s'applique pour les méronymes *clairière*, *sous-bois*, *sentier*, *laies*, *layons*, *allée* et leur holonyme *forêt*, puisqu'ils ont le même hyperonyme qui est *lieu*. Nous aurons des SN de la forme :

N (*clairière*, *sous-bois*, *sentier*, *laies*, *layons*, *allée*) de N`<forêts>

Exemples :

Les clairières d'une forêt

Les sentiers de la forêt

Les sous-bois d'une forêt

Les allées de cette forêt

Les laies de la forêt

3. 4. La relation limite / objet dimensionnel

N <bords> de N`<forêts>

Les limites sont définies par des prédicats appropriés comme : *limiter*, *être limité par*, etc. Nous trouvons dans la classe des <limites> des noms comme : la *lisière*, *l'orée* qui sont des méronymes appropriés aux noms de forêts.

Exemples :

La lisière de la forêt

L'orée de la forêt

3. 5. La relation objet / site habituel

Nous remarquons l'existence d'une relation objet / site habituel, entre des noms comme : *arbrisseaux*, *herbes*, *pelouse*, *forestiers* et les noms de la classe des <forêts>. Cette relation est semblable à la relation méronyme / holonyme (elles partagent les mêmes propriétés).

Conclusion

Cette étude n'est rien d'autre fait qu'une esquisse de ce que pourrait être une étude exhaustive de la classe d'objet des noms de forêts. Nous avons mis en évidence les différents éléments qui caractérisent la classe des

<forêts>, notamment les prédicats appropriés comme *abattre* et les méronymes appropriés comme *sapins, chênes, lisière*.

Conclusion générale

Nous avons fait une description linguistique des noms d'espaces géographiques, dans laquelle nous avons dit quelles distributions ils doivent avoir, et avec quels mots ils peuvent être commutables, pour qu'ils fassent partie de discours sémantiquement corrects. Nous avons déterminé les conditions que ces noms doivent remplir pour faire sens, avec les mots qui les côtoient dans la phrase. De cette façon, nous avons fait simultanément une description syntaxique et une description sémantique.

Il nous paraît difficile de ranger des catégories sémantiques complètes sous une seule catégorie syntaxique. La classe des noms d'espaces géographiques est définie par une collection de propriétés qui sont regroupées autour d'une propriété syntaxique commune, et non pas par une seule propriété syntaxique. Par contre, il est possible d'énumérer les divers types syntaxiques représentés dans cette classe de noms, et dans chacune des sous-classes sémantiques qu'elle comprend, auxquelles nous pourrions associer un ensemble bien déterminé de propriétés linguistiques.

Si nous recensons tous les éléments de la classe des noms d'espaces géographiques afin de la définir, nous serons en mesure de générer toutes les

phrases possibles pour un emploi donné. En revanche, dans le cas où nous partons de cette classe de noms sémantiquement et syntaxiquement homogènes, et non pas de chacun des noms qui la composent, nous pouvons traiter le langage d'une façon assez économique. Ainsi, la description se fait à partir d'un ensemble et non plus d'éléments. Dans ces conditions, nous procédons à une mise en facteur commun des caractéristiques de tous les noms de la classe des noms d'espaces géographiques.

Nous considérons que notre travail pourrait être une esquisse pour d'autres études plus détaillées et précises. Nous espérons qu'il pourrait servir aux autres sciences, parce qu'il vise à décrire la langue telle qu'elle est, dans toute son étonnante complexité.

BIBLIOGRAPHIE

1/Ouvrages

- BAYLON, Christian, MIGNOT, Xavier. *Initiation à la sémantique du langage*. Paris : Nathan/VUEF, 2002. 255 p. ISBN : 2-09-191103-8
- FUCHS, Catherine, LE GOFFIC, Pierre. *Initiation aux problèmes des linguistiques contemporaines*. Paris : Hachette , Coll. « Université » 1985. 135 p. ISBN : 2-01-011481-7
- GAUDIN, François, GUESPIN, Louis. *Initiation à la lexicologie française, de la néologie aux dictionnaires*. Belgique : Duculot, 2002. 358 p. ISBN : 2-8011-1264-X
- GREVISSE, Maurice. *Précis de grammaire française*. Paris : Duculot, 1969. 291 p. ISBN : 2-8011-0018-8
- GUESPIN, Louis et al. *Néologie et lexicologie hommage à Louis Guilbert*. Paris : Larousse, 1979. 223 p. ISBN : 2-03-070345-1
- LE GOFFIC, Pierre. *Grammaire de la phrase française*. Paris : Hachette, 1993. 591 p. ISBN : 2-01-020383-6
- LEHMANN, Alise, MARTIN-BERTHET, Françoise. *Introduction à la lexicologie sémantique et morphologie*. Paris : Nathan/VUEF, 2003. 215 p. ISBN : 2-09-191276-X
- PICOCHÉ, Jacqueline. *Précis de lexicologie française*. Paris : Nathan, 1977. 181 p. ISBN : (Br.)

RIEGEL, Martin, PELLAT, Jean-Christophe, et al. *Grammaire méthodique du français*. Paris : Presses Universitaires, coll. « Quadrige », 2004. 646 p. ISBN : 2-13-053959-9

SIOUFFI, Gilles, VAN RAEMDONK, Dan. *100 fiches pour comprendre la linguistique*. Rosny-sous-Bois : Bréal, 1999. 224 p. ISBN : 2-84291-453-8

2/Articles

BARRIER, Sébastien, BARRIER, Nicolas. Une métagrammaire pour les noms prédicatifs du français. 2003****

BUVET, Pierre-André. Détermination et classes d'objets. *Langages*, 1998, n° 131. p. 91-102.

BUVET, Pierre-André, BLANCO, Xavier. De l'analyse syntactico-sémantique du lexique à la traduction automatique. *Bulag*, 2000, n° 25. p. 69-87

BUVET, Pierre-André. Analyse de compléments du nom en terme de classes d'objets. *Le Français moderne*, 2002, vol 70, n°2, Paris : Conseil international de la langue française. p. 187-209.

ESHKOL, Iris. Les avantages de la description linguistique en terme de classes de prédicats pour le traitement automatique du langage. *Langage et langues*, 2003, Paris : actes des 6èmes RJC ED 268

FRANÇOIS, Jacques, LE PESANT, Denis, et LEEMAN, Danielle. Présentation de la classification des Verbes Français de Jean Dubois et Françoise Dubois-Charlier, in François J., D. Le Pesant, D. Leeman eds. *Le classement syntactico-sémantique des verbes français*. Langue Française, 2007, n° 153, Paris : Larousse.

- LE PESANT, Denis. Les compléments nominaux du verbe lire : Une illustration de la notion de « classe d'objet ». *Langages*, 1994, n° 115. p. 31-46
- LE PESANT, Denis. Anaphores associatives et classes d'objets. *Linguisticae Investigationes XX*, Fascicule 1, Amsterdam : John Benjamins.
- LE PESANT, Denis. Principes d'organisation des données lexicales dans un dictionnaire électronique. *Sémiotique*, 1996, n° 11. p. 35-54
- LE PESANT, Denis. Utilisation des propriétés des anaphores dans la définition de certaines relations lexicales. *Langages*, 1998, n° 131, Paris : Larousse
- LE PESANT, Denis, MATHIEU- COLAS, Michel. Introduction aux classes d'objets. *Langages*, 1998, n° 131
- LE PESANT, Denis. Suggestions méthodologiques pour une typologies des classes de méronymes. *Scolia 12*, 2000, Strasbourg : Publications de l'université Marc Bloch. P. 161-178
- LE PESANT, Denis. La représentation des relations lexicales dans le vocabulaire des noms locatifs. *AUPELF-UREF*, 2001. p. 355-361
- LE PESANT, Denis. La détermination dans les anaphores fidèles et infidèles. *Langages*, 2002, n° 145, Paris : Larousse
- LE PESANT, Denis. Autour des lexiques- grammaires Zellig Harris, Maurice Gross et Jean Dubois. *Les Cahiers de l'Ecole Doctorale*, 2005-2006, n° 139. *Sciences du Langage*, Nanterre : Publications de l'université Paris 10 Nanterre

3/ Thèses

VALETOPOULOS, Freiderikos. *Les adjectifs en grec et en français : de l'analyse syntaxique à l'élaboration des classes sémantiques*. Sous la dir. de Gross, Gaston. Thèse de doctorat : sciences du langage. Paris 13, 2003

4/ Dictionnaires

DUBOIS, Jean, GIACOMO, Mathée, et al. *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Montréal : Larousse- Bordas/HER, 1999. 514 p. ISBN : 2-03-532007-0

DUCROT, Oswald, TODOROV, Tzvetan, *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. Paris : Seuil, 1972. 470 p

BAUD, Pascal, BOURGEAT, Serge, et al. *Dictionnaire de géographie*. Paris : Hatier, 2003. 544 p. ISBN : 2-218-74289-6

P.R.E : *Le cédérom du Petit Robert*, dirigé par Josette Rey. Debove et Alain Rey 1996

5/Sites-ressources

<http://www.revue-texto.net/>

<http://dictionnaire.mediadico.com>

<http://www.lexilogos.com/>

<http://www.le-dictionnaire.com/>

<http://alsic.u-strasbg.fr/>

www.linguistes.com

www.ilf.cnrs.fr

<http://www.msh-reseau.fr/> Dernière mise à jour : vendredi 11 avril 2008

BARRIER Sébastien, BARRIER Nicolas Laboratoire LLF - Université Paris
7 < <http://www.sciences.univ-nantes.fr/info/recherche/taln2003/articles/barrier.pdf> ->

LABELLE, Françoise. La sémantique lexicale, dernière mise à jour mai 2004
<<http://wwwens.uqac.ca/~flabelle/>>

LECOMTE, Alain. Université Pierre Mendès-France Grenoble
<<http://brassens.upmf-grenoble.fr/~alecomte/LogSem1.doc>>

DESSALLES, Jean-Louis. Du protolangage au langage : Modèle d'une
transition dernière mise à jour Mai 2006 <<http://marges.linguistiques.free.fr/>>